

2

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 18 NOVEMBRE 1897

PRÉSIDIÉE

PAR M. JULES CLARETIE

DIRECTEUR

ORDRE DES LECTURES

1° Rapport de M. le Secrétaire perpétuel sur les concours de l'année 1897.

2° Discours de M. le Directeur sur les prix de vertu.

INSTITUT.
1897. — 27

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 18 NOVEMBRE 1897

RAPPORT

DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1897

MESSIEURS,

Il me faut commencer ce Rapport par l'aveu d'un mécompte que nous avons éprouvé cette année. L'Académie avait proposé pour sujet de prix de poésie *Salamine*, et ce sujet lui semblait de nature à exciter la verve des poètes. *Salamine*! ce n'est pas seulement une des plus belles victoires qu'aient jamais remportées le patriotisme et la liberté, c'est la force vaincue par l'intelligence, c'est surtout l'aurore d'une grande destinée, la première lueur d'un génie qui va éblouir le monde. Nous espérions beaucoup des souvenirs que ce nom glorieux réveille; notre

attente a été trompée : aucun des cent cinquante-quatre concurrents qui se sont disputé le prix n'a paru le mériter tout à fait. Chez les uns la composition a été trouvée défectueuse, chez les autres l'exécution a semblé faible, presque partout l'originalité manquait. La plupart se sont contentés de reproduire aussi fidèlement que possible la manière d'un poète en renom, en quoi ils lui rendaient un assez mauvais service. D'ordinaire celui qui imite un grand écrivain en reproduit surtout les défauts. On ne songeait pas à les apercevoir dans le modèle, tant ils sont dissimulés par les beautés qui les recouvrent ; l'imitateur, en les exagérant, les signale à notre attention, et quand nous les avons vus chez l'élève, nous ne pouvons plus les ignorer chez le maître ; en sorte que ce qui voulait être un hommage devient une trahison. Le prix n'a donc pas été donné dans son entier ; nous avons seulement accordé trois accessits à MM. Philippe Dufour, Ch. Leconte et Gaston Schefer, dont les pièces contiennent de très bonnes parties.

Pour 1899, l'Académie propose comme sujet une légende tirée des romans français du cycle de la Table ronde, et elle espère bien que cette fois elle sera plus heureuse.

Ne quittons pas la poésie, puisque nous avons commencé à nous en occuper. Le prix Archon-Despérouses, qui lui est réservé, a été, selon l'usage, fort disputé. Cinquante et un volumes de vers, — la récolte de l'année, comme disait Plin, — étaient présentés au concours. Dans le nombre, la commission a remarqué d'abord les ouvrages de MM. de Joncières, Druilhet, Fontenelle et Formont, qu'elle a mis à part pour une récompense. Mais elle a été surtout frappée d'un livre, dont le titre indique

le sujet : il s'appela la *Maison de l'Enfance*. L'auteur, qui vient à peine d'en sortir, s'y est trouvé fort heureux et ne l'a quittée qu'à regret. Avant de s'en éloigner, il se retourne encore un moment vers ces jours « dorés et calmes », qui ne reviendront plus, et nous dit les souvenirs qu'il en a gardés. Il y a, dans ces souvenirs, une grâce de jeunesse, une fraîcheur de sentiments, un accent pénétrant et personnel qui ont charmé l'Académie. — Malheureusement, il y a encore autre chose.

M. Fernand Gregh, l'auteur de la *Maison de l'Enfance*, appartient à cette jeune école qui se donne en ce moment beaucoup de mal pour réformer notre poésie. Au premier abord il peut sembler étrange qu'après les chefs-d'œuvre qu'elle a produits de notre temps on puisse croire qu'elle a besoin d'être réformée, et qu'on trouve de graves imperfections à l'instrument qui a suffi à Lamartine, à Vigny, à Musset, à Victor Hugo, à Leconte de Lisle. Nos réformateurs s'attaquent surtout à la facture des vers qu'ils veulent rendre plus souple, plus variée ; ils suppriment le repos de l'hémistiche, déjà fort compromis par l'école romantique ; ils refusent de s'astreindre à l'alternance des rimes masculines et féminines, ils admettent l'hiatus, l'assonance, ils font des vers de toute mesure et quelquefois sans aucune mesure. Quelques audacieux vont plus loin : épris d'harmonie, ils torturent la langue pour trouver des expressions plus colorées, des termes plus sonores. Dans notre jeunesse, on nous apprenait à admirer cette parole de Boileau répondant fièrement à ses adversaires,

Que son vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose ;

eux, ne paraissent pas tenir à mériter cet éloge. Pourvu que leur vers charme l'oreille, ils se consolent facilement qu'il ne dise rien à l'esprit. Ils en font une sorte de musique vague qui suggère des impressions plus qu'elle n'exprime des idées. Personne aujourd'hui ne se contente de son métier, et l'on ne peut s'empêcher d'empiéter sur celui des autres. Tandis que les musiciens font de la métaphysique avec des notes, les poètes veulent composer des symphonies avec des mots.

Il faut bien reconnaître qu'on trouve un peu de tout cela dans le volume de M. Gregh. Les innovations y sont fort adroitement présentées, avec toute sorte de précautions pour les rendre acceptables; mais enfin elles y sont, et l'on pouvait être tenté d'exclure du concours, sans plus de façon, un ouvrage où elles se trouvent. L'Académie s'est refusée à le faire; elle a cru qu'il serait cruel de priver de toute récompense un poète que sa commission mettait sans conteste au-dessus des autres. Seulement en lui accordant la moitié du prix Archon-Despérouses, elle a chargé son rapporteur de faire des réserves. Il ne faut pas qu'on puisse mal interpréter sa décision et croire qu'elle se rallie aux principes de la nouvelle école. Sa récompense ne s'applique, dans le livre de M. Gregh, qu'aux pièces qui sont conformes aux règles de la poétique traditionnelle, et dont le mérite prouve surabondamment qu'il n'est pas besoin d'y rien changer pour faire de bons ouvrages. Ces réserves n'ont rien qui puisse désobliger l'auteur de la *Maison de l'Enfance*; ce que l'Académie refuse à un système dont il n'est pas le créateur et que quelques-uns de ses amis ont déconsidéré par leurs exagé-

rations, elle l'accorde à son talent personnel, aux espérances qu'il donne, et qui, nous en sommes sûrs, ne seront pas trompées.

Si maintenant de la poésie nous redescendons à la prose, nous rencontrons d'abord, parmi les récompenses nombreuses que lui accorde l'Académie, celles qu'elle attribue aux ouvrages qui présentent un caractère d'utilité morale, c'est-à-dire les prix Montyon, Sobrier-Arnould, Narcisse Michaut. Cette année ce groupe important s'est accru d'un prix nouveau, le prix Furtado, et pour la première fois que l'Académie le décerne, elle a eu la main heureuse. Le *Journal d'un commandant de la « Comète »*, par M. Dartige du Fournet, à qui elle le donne, est le récit d'une croisière navale dans ces mers de l'extrême Orient, qui nous sont devenues si familières. Il nous met sous les yeux des tableaux de la vie maritime très agréablement présentés, et quelques esquisses de ces pays étranges, comme le Siam, qui n'ont guère pris de notre civilisation que les dehors, et où les coutumes les plus sauvages du passé se maintiennent à côté des inventions les plus raffinées de l'industrie moderne, ce qui fait dire à M. Dartige du Fournet « que c'est une barbarie éclairée à l'électricité ». Ce voyage tire un intérêt singulier et inattendu de la façon dont il s'achève. La *Comète* est un des deux navires français qui, dans la nuit du 13 juillet 1893, sous le feu des forts siamois, à travers toute une flotte de jonques armées en guerre, forcèrent les passes du Ménam et vinrent mouiller devant Bangkok. Ce beau fait d'armes, dont notre marine est fière, le commandant de la *Comète* nous le raconte le plus simplement du monde, comme s'il

n'en était pas un des héros, sans dire un mot de lui, et cette réserve ajoute à l'émotion patriotique que nous cause son récit.

Vous n'attendez pas, je pense, que je vous parle successivement des trente-trois ouvrages qui, sur notre liste, accompagnent celui de M. Dartige du Fournet et se partagent les prix qui sont donnés aux livres utiles aux mœurs. C'est à peine si j'aurai le temps de vous dire quelques mots des deux qui sont en tête, et auxquels nous avons accordé des récompenses particulières.

Le premier nous vient de loin. C'est un bel in-quarto de plus de 500 pages, orné de 660 gravures et de 124 phototypies. Il se présente si bien, il est de si belle apparence qu'il nous semble qu'il doit sortir des presses de quelque éditeur important de Paris. C'est une erreur, il a été imprimé à Péking par les ouvriers du pays. Les photographies, les collographies, les gravures en noir et en couleur, tout y est l'œuvre d'artistes chinois. Mais le lieu où ce travail énorme a été exécuté, quoique situé au milieu de la province du Petchély, est en réalité un coin de terre française. C'est le Pé-tang, c'est-à-dire la résidence des Lazaristes, où, avec un zèle qui ne se décourage jamais, ils enseignent « au moins mystique et au plus indifférent des peuples » à connaître leur Dieu, à pratiquer leur culte, à parler notre langue; à aimer notre pays. Un de ces missionnaires, le Père Alphonse Favier, a entrepris dans ce bel ouvrage de décrire la capitale du Céleste Empire et de nous donner une idée du peuple qui l'habite. Ce n'est pas un de ces livres comme en publient tous les ans, au retour des vacances, les touristes qui se sont con-

tentés de voir un pays par les fenêtres de leur voiture et d'en étudier la société dans les salons des casinos. Le Père Favier est resté trente-cinq ans en Chine ; il a fréquenté les grands personnages, il vit familièrement avec les plus misérables. Tout ce qu'il nous dit, il le sait par son expérience personnelle, il l'a vu de ses yeux. Aussi quand on lit son livre, quand on regarde ces gravures qui ont pour nous l'avantage de nous montrer la Chine comme l'aperçoivent des yeux chinois, on se croit vraiment transporté à Péking ; il nous semble que nous coudoyons cette foule bizarre et affairée qui se presse dans ces grandes avenues trouées de cloaques immondes et que bordent des monuments en ruine. L'auteur de ce livre curieux, qui a tenu à être complet et qui nous parle de tout le monde, se garde bien de rien dire sur lui-même. Mais voici ce que m'écrit à son sujet notre ministre en Chine, M. Gérard : « Le Père Favier est une des figures de Péking. Il a peuplé le nord de la Chine et Péking même d'églises dont il est l'architecte ; le constructeur, le peintre et le décorateur. Nul missionnaire n'a fait davantage pour la propagation de la foi dans ces contrées lointaines, où il a su faire aimer en même temps le nom et le génie de la France. » Vous jugerez, Messieurs, je l'espère, que le prix de 2 000 francs, que l'Académie décerne au Père Favier, a été bien donné.

L'autre livre nous conduit dans un milieu tout à fait différent. Avec M^{me} Bentzon, nous passons de Péking à New-York, et le contraste est complet. Nous voici dans des rues bordées de maisons à quinze étages, tandis qu'en Chine, sous prétexte de ne pas gêner les esprits qui circulent dans l'air, elles ne dépassent guère le rez-de-chaus-

séc. Nous quittons le pays de l'immobilité, où tout est soumis à la tradition, où l'on ne peut faire que ce qui s'est toujours fait ; et nous sommes dans le pays du progrès, où tout se renouvelle en dix ans, où règne une activité si dévorante qu'on a jugé utile d'y instituer des leçons de repos. Dans cette société tumultueuse, M^{me} Bentzon a surtout étudié la femme, qui en est l'âme. Elle a laissé aux romanciers et aux auteurs dramatiques l'Américaine cosmopolite, qui court l'Europe et l'étonne par ses prodigalités ; elle est allée chercher l'Américaine chez elle, elle a pénétré dans les maisons de Boston, de New-York, de Philadelphie ; elle a voulu connaître la femme de ménage et la femme du monde ; et comme il en est peu à qui le monde et le ménage suffisent, elles les a suivies où elles vont, dans les clubs où elles se concertent, dans les universités où elles s'instruisent, dans les écoles, dans les hôpitaux, dans les prisons, partout où elles se réunissent pour apprendre, pour s'occuper, pour donner un aliment à leur besoin d'agir et de vivre ; elle les écoute parler, elle les regarde faire ; elle dit, avec une rare impartialité, le bien et le mal dont elle s'aperçoit. Ne lui reprochons pas de ne pas toujours conclure : les questions qu'elle aborde sont très délicates, fort controversées, et elles veulent être étudiées de plus près encore avant qu'on se hasarde à y répondre. Dans tous les cas, ceux qu'elles intéressent, — et je crois que c'est à peu près tout le monde, — feront bien de consulter, avec le livre de M^{me} Bentzon, celui de M^{lle} Dugard, à qui nous avons donné le prix Jules Favre. C'est aussi une enquête sur la société américaine, surtout sur les écoles, dont M^{lle} Dugard nous parle avec une

compétence particulière. Quelle doit être l'éducation de la femme ? Quel est son rôle dans la vie ? A quelles professions est-elle propre ? Quels droits peut-elle réclamer ? tels sont les problèmes qu'agite aujourd'hui l'Amérique et qu'elle essaie de résoudre avec cette franchise et cette décision qu'elle met à toute chose. Ils se posent chez nous comme chez elle, et il faudra bien se décider à les regarder en face. En attendant, renseignons-nous, auprès de M^{me} Bentzon et de M^{lle} Dugard, de la solution que les Américains leur donnent, et profitons, sans aucun risque, de l'expérience d'autrui.

Un des caractères de la littérature de notre époque, c'est que les romans y prennent tous les jours plus d'importance ; il est naturel qu'ils tiennent aussi plus de place dans nos concours. Autrefois le prix Jouy, qu'on donne tous les deux ans, leur suffisait ; cette année, ils nous sont arrivés en telle abondance qu'il a bien fallu être plus généreux. Nous les avons placés un peu partout, au prix Montyon, au prix Botta, au prix Lambert, et de cette façon nous avons pu en récompenser quatorze. Il y en a de tous les genres et pour tous les âges ; quelques-uns viennent d'écrivains connus par d'anciens succès, d'autres sont des œuvres de début, et qui promettent. Citons, dans ce grand nombre d'ouvrages couronnés, l'*Empreinte*, de M. Estaunié, une œuvre d'une facture vigoureuse, pleine d'observations sagaces, et une très fine et très agréable nouvelle de M. Roujon, intitulée *Miremonde*, qu'Alexandre Dumas a recommandé au public dans quelques pages charmantes, les dernières peut-être qu'il ait écrites. — C'est le roman aussi qu'on a récompensé

dans le prix Langlois, puisqu'il a été donné à M. Hérelle pour sa traduction des *Vierges aux rochers* de M. d'Annunzio. Enfin, comme vous allez le voir, c'est encore à un romancier qu'on a décerné le prix Vitet. Le roman n'aura pas le droit de se plaindre.

Permettez-moi, avant de quitter la littérature proprement dite, d'ajouter que le prix Toirac, qui se donne à l'auteur de la meilleure pièce jouée dans l'année au Théâtre-Français, a été obtenu par M. Bricux, pour sa comédie de *l'Évasion*.

Arrivons maintenant à l'histoire, et d'abord au plus important des prix qui lui sont attribués, au prix Gobert. Nous l'avons décerné cette année à la *Vie de Berryer*, par M. Charles de Lacombe.

Berryer n'a pas écrit des mémoires, quoiqu'on l'ait souvent pressé de le faire. Il lui répugnait — ce qui est rare — de parler de lui-même, et il a mieux aimé laisser ce soin à l'un de ses jeunes amis : « Soyez, lui disait-il, l'introducteur de mon souvenir auprès de votre génération. » M. de Lacombe n'a rien négligé pour se bien acquitter de cette tâche. Il avait eu l'honneur de voir souvent Berryer dans l'intimité, d'assister à ses conversations particulières, de l'entendre juger les hommes et les choses avec cette impartialité sereine qui fut une de ses grandes qualités. Il a pu lire les notes sur lesquelles il prononçait ses plaidoyers et ses discours, les lettres qu'il écrivait et celles qu'il a reçues. De tous ces documents précieux, de ses souvenirs personnels, des renseignements qu'ont bien voulu lui donner les survivants de nos dernières luttes, il a composé trois gros volumes qui se font lire avec beaucoup d'intérêt.

On s'est demandé si c'est là véritablement une œuvre historique. Berryer n'a pas mis directement la main aux affaires de son pays : il est un des rares hommes politiques de notre temps qui n'ait pas été ministre, et il ne semble pas qu'il ait jamais tenu à l'être. En 1829, le roi lui offrit avec insistance de remplacer M. de Guernon-Ranville à l'Instruction publique ; il s'enfuit à la campagne pour se soustraire à la tentation. L'occasion qu'il avait laissé échapper n'est plus revenue. Mais qu'importe ? il n'en tient pas moins une grande place dans notre histoire contemporaine. Pendant quarante ans il a pris part, avec un éclat incomparable, à toutes les discussions importantes : personne n'a plus honoré que lui la tribune française. « Avant de vous entendre, lui écrivait Victor Hugo, je ne savais pas ce que c'est que d'être éloquent. » Et non seulement il a été l'un des plus beaux talents de notre époque, mais il en est aussi un des plus nobles caractères. Ayant assisté à quatre révolutions, il a pu voir quatre fois de suite le flot des ambitieux se tourner vers le vainqueur ; lui est resté obstinément attaché à la cause vaincue. Il l'a servie non seulement avec fidélité, mais avec indépendance, sans partager ses illusions ou s'associer à ses rancunes. Il a eu l'honneur d'être détesté par les intransigeants de tous les partis, même du sien. Aux violences, aux injures que ne lui épargnaient pas ceux auxquels il sacrifiait sa vie, il se contentait de répondre, comme l'orateur romain : « J'aime mieux vous être utile que de vous plaire. » Je ne songerais pas à le louer de son désintéressement, peut-être même serais-je tenté de blâmer son mépris hautain de la fortune, qui le jeta quelquefois dans des embarras pénibles,

si de nos jours, par le contraste, le défaut n'était devenu presque une qualité.

Avec M. Dognon, maître de conférences à l'Université de Toulouse, nous sommes en plein moyen âge. Ce qui fait l'originalité de son livre, c'est qu'il n'a pas étudié l'histoire de France où l'on a coutume de l'aller prendre, où elle semble présenter plus d'importance et d'intérêt, au cœur du pays, dans les environs de la résidence royale. Volontairement il va la chercher loin de Paris, et nous emmène aux extrémités du royaume. Il s'occupe du Languedoc, non seulement parce qu'il y demeure et qu'il en fréquente plus aisément les bibliothèques et les archives, mais parce qu'il a jugé que les institutions politiques y sont plus originales et plus intéressantes qu'ailleurs. Ce pays a eu la chance d'être protégé par son éloignement contre les excès du pouvoir royal. Comme il en a moins souffert, il s'en est mieux accommodé, et en revanche sa soumission ayant inspiré aux rois plus de confiance, ils lui ont accordé plus de liberté. C'est le seul, dans le royaume, où des institutions libres, de véritables assemblées représentatives aient grandi et duré. Ces institutions, M. Dognon en cherche l'origine, en établit le caractère, en suit l'histoire du XIII^e siècle au XVI^e. A ce moment, elles sont en pleine décadence. Ceux mêmes qui les ont conquises et défendues pendant si longtemps commencent à s'en lasser; ils se trouvent à l'étroit dans ce petit monde indépendant et fermé, où leurs pères étaient si joyeux de vivre. La centralisation administrative y pénètre, et ce sont les bourgeois qui lui ouvrent la porte. Dès lors tout est prêt pour la grande monarchie de Richelieu et de Louis XIV. Le livre

de M. Dognon, qui, en étudiant un coin de notre histoire et de notre pays, ouvre tant de jours sur le reste, a demandé des recherches patientes et témoigne de vastes lectures. Ces qualités sembleraient le désigner plus particulièrement aux récompenses de l'Académie des Inscriptions ; mais de plus il est clair, sobre, bien ordonné, élégamment écrit et, par là, il nous appartient. Aussi l'Académie n'a-t-elle pas hésité, pour reconnaître la solidité du fond et la distinction de la forme, à décerner aux *Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc* le prix Thérouanne tout entier.

C'est encore un ouvrage historique qui obtient le prix Marcellin Guérin. Il est intitulé : *la Maison de Savoie et la Triple Alliance* ; titre très alléchant et qui semble promettre des révélations indiscretes sur les événements contemporains. Mais il ne faut pas se fier au titre. La triple alliance dont il s'agit, dans le livre de M. Barandon, est celle qui fut conclue en 1717 par la France, l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne. Elle donna lieu à des négociations longues et compliquées, que l'auteur nous fait connaître par le menu. Il lui a fallu un vrai courage pour s'engager dans cette diplomatie tortueuse et beaucoup d'habileté pour en sortir à son honneur. Quant à la maison de Savoie, M. Barandon nous montre qu'elle avait, il y a deux cents ans, les ambitions qu'elle a réalisées de nos jours. Elle veut mettre le pied en Italie ; et, pour s'y établir, tous les moyens lui sont bons. Victor-Amédée promet son amitié à tout le monde, il traite avec toutes les puissances à la fois et cherche à les tromper l'une après l'autre. C'est une politique assez malhonnête, mais qui lui a parfaitement réussi.

Quand on voit combien ses perfidies lui rapportent et à quelle fortune elles l'ont mené, on est bien près d'être de l'avis de ceux qui prétendent que l'histoire n'est souvent qu'une grande école d'immoralité.

La politique et la diplomatie ont peu de place dans l'ouvrage de M. Francis de Pressensé, auquel nous avons donné la plus grande partie du prix Bordin. Il nous parle de Manning, et d'abord de ses études à Oxford, de ses vingt années de ministère évangélique, du trouble qui le saisit quand son ami Newman, en abjurant le protestantisme, « infligea à l'Angleterre, suivant le mot de Disraeli, une secousse dont elle est encore ébranlée », puis de ses inquiétudes, de ses doutes, de sa longue lutte contre les souvenirs, les habitudes, les affections de sa jeunesse, jusqu'au moment où il se décida, comme Newman, à quitter l'église qu'il avait si longtemps servie. C'est de l'histoire aussi, l'histoire d'une âme, et il faut féliciter M. de Pressensé d'avoir cru qu'elle méritait autant que l'autre d'être racontée. Dans la seconde partie de son récit, il nous montre ce protestant de la veille devenu l'ami, le confident de Pie IX, et adoptant du premier coup tout ce que le catholicisme militant a de plus extrême. Homme d'action et d'autorité, il lui faut une croyance qui s'impose et commande. Son dogmatisme impérieux, qui effraie les tièdes et les timides, attire à lui les simples de cœur, ceux qui comprennent mieux les situations franches et les attitudes hardies. C'est à eux surtout, aux ouvriers, aux pauvres, qu'il s'adresse volontiers, car il croit fermement qu'il appartient à son église de prendre la direction du mouvement social ; il met sa fortune et sa vie à leur service. C'est ainsi qu'il

devient bientôt, malgré les préventions et les préjugés, l'homme le plus populaire de son pays, et que l'Angleterre, qui l'eût regardé, quelques années auparavant, comme un ennemi public, lui fait, quand il meurt, des funérailles triomphales. Cette belle vie est racontée par M. de Pressensé avec une sympathie, ou plutôt avec une passion, qui fera des admirateurs et des amis au cardinal Manning.

D'autres ouvrages que ceux dont je viens de parler ont obtenu des récompenses sur les prix Bordin et Marcelin Guérin. Le temps, qui m'est si étroitement mesuré, ne me permet pas d'en rien dire. Je demande pourtant à faire une exception en faveur de deux livres qui nous viennent de l'étranger : l'un nous entretient de *la Famille et la Jeunesse de J.-J. Rousseau*, l'autre nous fait *l'Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*. Les deux auteurs, MM. Eugène Ritter et Victor Rossel, sont professeurs dans des universités suisses. Nos amis de la Suisse française paraissent destinés, par leur situation même, à servir d'intermédiaires entre l'Allemagne et nous ; c'est leur rôle naturel de nous la faire mieux comprendre et de nous faire mieux connaître d'elle. Vous voyez qu'ils s'en acquittent avec talent.

Le prix Saintour, on le sait, est spécialement consacré à la philologie française. L'Académie regarde comme un bon signe la facilité qu'elle trouve tous les ans à le donner : c'est la preuve que notre langue et notre littérature ne sont pas négligées, et que la France possède une élite de solides travailleurs, grammairiens ou critiques, qui les étudient à fond. Le prix est donné cette année à deux ouvrages très importants : le premier est le cours de *Grammaire historique*

de la langue française, par Arsène Darmesteter, qu'ont publié MM. Muret et Sudre, ses élèves. Il contient les leçons que Darmesteter a faites pendant sept ans à l'École normale de Sèvres. C'était vraiment un tour de force de faire comprendre l'évolution historique du français depuis ses origines, c'est-à-dire depuis l'époque où le latin fut introduit en Gaule, à des jeunes filles qui ne savaient pas le latin et n'étaient pas accoutumées à la rigueur des méthodes scientifiques ; ajoutons que Darmesteter ne ressemblait pas aux vulgarisateurs ordinaires, qui se tirent des difficultés en les supprimant, qu'il avait horreur de l'à peu près et qu'il aurait rougi d'abaisser la science sous prétexte de la mettre à la portée des ignorants. Il abordait franchement toutes les questions et trouvait le moyen d'éclairer les plus obscures, et d'intéresser aux plus arides. Aussi nous dit-on que le succès dépassa toute attente et que cet enseignement, qui devait effrayer et dépayser un auditoire si mal préparé, fut suivi avec une sorte de passion. Arsène Darmesteter n'a pas eu le temps de publier lui-même son ouvrage, il nous a été brusquement enlevé à un âge où il pouvait servir longtemps encore la science et les lettres. Sa perte et celle de son frère, qui l'a suivi de près, sont parmi les plus cruelles que nous ayons faites dans ces dernières années. L'Académie, qui avait déjà montré ce qu'elle pensait de lui en couronnant deux de ses livres, est heureuse de lui donner ce nouveau témoignage d'estime et de regret.

L'autre ouvrage, qui obtient une part du prix Saintour, est une édition des *Pensées* de Pascal, par M. Michaut, ancien élève de l'École normale, professeur à l'Université de Fribourg. — On ne peut pas être surpris qu'on ait fait

tant d'éditions des *Pensées* de Pascal et qu'il s'en publie toujours de nouvelles, quand on songe à la façon dont elles nous sont parvenues. Ces notes que Pascal griffonnait sur un bout de papier, dans les intervalles de la fièvre, et qui, après sa mort, furent collées tant bien que mal sur un registre, dans quel ordre faut-il les disposer, si l'on veut les donner au public? Chacun les arrange à sa manière; mais comme aucun de ces arrangements n'a paru contenter tout à fait la critique, M. Michaut s'est avisé que peut-être il valait mieux ne pas les arranger du tout. Il nous donne tout simplement la reproduction du manuscrit original et l'a faite aussi exacte que possible, distinguant par des signes particuliers ce que Pascal a écrit de sa main, ce qu'il a dicté, ce qu'il a revu et les corrections qu'il a faites, nous mettant, en un mot, le manuscrit lui-même sous les yeux. Il sait bien que les *Pensées* y sont très mal ordonnées, puisqu'on les y a mises au hasard, à mesure qu'on les trouvait. Mais peut-être ce désordre manifeste, avoué, nous éloigne-t-il moins de Pascal que les combinaisons systématiques d'un éditeur ingénieux qui le bouleverse encore une fois sous prétexte de l'arranger. Nous en sommes moins séparés, puisqu'il y a un intermédiaire de moins entre nous et lui; nous l'approchons, pour ainsi dire, davantage, et il semble que nous sentons battre son cœur de plus près. Je ne veux pas dire assurément que nous possédons enfin l'édition définitive de cet admirable livre; il s'en fera d'autre, n'en doutez pas: on ne résiste pas à la séduction qu'exerce sur l'esprit le mystère de cette pensée inachevée. Mais l'édition de M. Michaut ne sera pas inutile à ceux mêmes qui essaieront de la refaire; elle fournira une base solide à leurs travaux,

et ils lui sauront gré des peines qu'il a prises pour leur en épargner. En même temps ils remercieront avec nous l'Université de Fribourg, qui a encouragé son entreprise et qui a fait généreusement les frais de sa publication.

A la mention de ces récompenses accordées par l'Académie à la philologie française, je dois ajouter celle qu'elle a décernée à l'auteur du *Dictionnaire historique de l'ancien français*, M. Frédéric Godefroy, que la science vient de perdre. L'Académie des Inscriptions avait déjà honoré cet ouvrage du prix Gobert, quand il était vers le milieu de sa publication. Aujourd'hui qu'après vingt ans il arrive à sa fin, l'Académie française a tenu à montrer le prix qu'elle y attache et l'estime particulière qu'elle faisait de l'un des plus laborieux serviteurs de notre langue.

Je n'ai plus à parler que de trois prix : les prix Vitet, Née et Berger, que l'Académie décerne directement, sans que les candidats se présentent eux-mêmes à ses suffrages et qu'elle ait nommé une commission pour les lui désigner.

Le prix Berger est nouveau ; il a été fondé par le fils de l'ancien préfet de la Seine, qui commença les grands travaux auxquels M. Haussmann a, depuis, attaché son nom. C'est un prix de 12000 francs, et qui, même, est destiné à s'accroître. Le donateur a voulu qu'il fût décerné tour à tour, par chacune des cinq classes de l'Institut, « à l'œuvre la plus méritante concernant la ville de Paris ». L'Académie française le donne cette année pour la première fois.

Son attention s'est tout de suite portée sur un ouvrage considérable, dont la valeur est attestée par la vivacité même des polémiques qu'il soulève. Il est intitulé *Paris*, et l'auteur, M. Alfred Duquet, y raconte en six volumes le

siège de 1870. C'est un grand sujet ; un historien allemand appelle ce siège l'événement le plus important de la guerre, et il ajoute que c'est un des spectacles les plus grandioses que le monde ait vus ; mais c'est en même temps un sujet très délicat et qui ne laisse personne indifférent. Aussi ne faut-il pas s'étonner que M. Duquet n'ait pas contenté tout le monde. On lui a reproché surtout la sévérité de ses jugements ; il est sûr qu'il n'épargne presque personne, et parmi les plus maltraités, il y en a qui siégeaient hier encore sur ces bancs et que nous entourions de nos respects et de notre sympathie. M. Duquet a été impitoyable pour eux ; il n'a voulu tenir compte ni des temps au milieu desquels ils furent jetés, ni des services qu'après tout ils ont rendus, ni du bien qu'ils ont essayé de faire, ni du mal qu'ils ont empêché. Ce qui explique, sans les justifier, les violences auxquelles M. Duquet se laisse entraîner, c'est l'ardeur même de son patriotisme. Il a peine à se contenir, il n'est plus maître de lui quand il lui faut retracer les fautes que nous avons commises et qui nous ont perdus ; quand il nous montre, pendant ces longs et tristes mois du siège, des chefs qui n'osent pas commander, des subordonnés qui ne veulent pas obéir ; en haut, la timidité et l'indécision ; en bas l'indiscipline, la méfiance partout, la manie de parler quand on devait agir, et cette floraison de conceptions insensées qui entravaient les tentatives efficaces, et les indiscretions d'une presse imprudente qui, pour la gloire d'être bien informée, disait ce qu'il fallait taire, et renseignait l'ennemi mieux que ses plus habiles éclaireurs, et ce sot contentement de soi-même, qui s'admirait sans mesure et sans

raison, qui se glorifiait des échecs comme si c'étaient des victoires, et par-dessus tout ces éternelles préoccupations politiques, qui furent, selon le mot de M. Duquet, le cauchemar du siège, qui, en partageant les cœurs entre un parti qu'on voulait servir et le pays qu'il fallait sauver, affaiblirent les dévouements les plus sincères, qui ont fini par paralyser tant d'efforts généreux et rendre tant d'abnégation, tant de sacrifices, tant de souffrances inutiles. Ces fautes, ou plutôt ces crimes, personne n'en a présenté des tableaux plus saisissants que M. Duquet, personne ne les fait mieux comprendre et plus détester. C'est un service qu'il nous rend et dont il faut lui savoir gré. Puisqu'il ne nous reste plus maintenant qu'à tirer des malheurs passés des leçons pour l'avenir, il faut bien espérer que celles qui ressortent de ce livre avec tant d'énergie ne seront pas perdues.

Quant aux prix Vitet et Née, dont il me reste à parler, le hasard a fait que les ouvrages couronnés, quoiqu'ils diffèrent beaucoup entre eux, ont cependant un trait commun : ils appartiennent à ce genre particulier de littérature dont on pourrait dire qu'il est une revanche de la province. Nous sommes d'un pays qui a toujours eu dans le sang le goût de la centralisation. Aussi loin que nous remontions dans notre histoire, quand nous étions terre romaine, on nous dit que les habitants de nos grandes villes avaient les yeux sur les sept collines pour reproduire ce qu'on y faisait. C'était la mode chez eux de se construire un Capitole ; leurs libraires étalaient sur leur devanture les dernières œuvres de Pline, aussitôt qu'elles étaient parues, et les jeunes gens tiraient vanité de savoir par cœur et de

répéter les petits vers de Martial. Au XVII^e siècle, Chapelain ne fut pas peu surpris, dans son voyage, de rencontrer à Montpellier des précieuses, qui affectaient d'imiter les petites mignardises et le parler gras de celles de Paris ; qui discutaient sur l'*Alaric* et le *Moïse*, sur la *Clélie* ou le *Cyrus*, et qui lui demandaient des nouvelles « de ces Messieurs de l'Académie ». Par contre, il semblait aux Parisiens que la province était une sorte de pays perdu, et ils en parlaient, quand ils voulaient bien en dire quelque chose, comme ils auraient fait de la Chine ou du Japon. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; les auteurs se sont aperçus qu'il y avait hors de Paris des pays dignes d'être regardés et des personnages qui méritent d'être dépeints. Mais parmi ceux qui se sont mis à décrire les paysages et les mœurs de province, il y a des catégories différentes. A côté du provincial d'occasion, resté au fond parisien, qui s'en va observer quelque temps les pays dont il veut parler, et s'empresse de les quitter une fois que sa moisson est faite, il y a le provincial pratiquant, qui y demeure, qui ne les aime pas seulement pour le profit qu'en tireront ses ouvrages et les peintures nouvelles qu'il en peut rapporter, mais parce qu'il ne trouve rien de mieux ailleurs. C'est à ce groupe qu'appartient M. Pouvillon. Il est resté, lui, obstinément fidèle au pays où il est né. Son centre est le haut Languedoc, et il ne s'en éloigne guère. C'est à peine s'il consent quelquefois à remonter la Garonne et s'il pousse jusqu'aux Pyrénées. Ce sont ses plus lointains voyages ; de là il revient vite chez lui et il y séjourne. Il a exploré les petites villes des environs ; il connaît à merveille et dépeint très finement les manies, les petites, les

des gens qu'il appelle « des âmes de sous-préfecture ». Mais les champs lui plaisent davantage ; il les habite volontiers, et il en a tiré ses récits les plus charmants. Ce n'est pas que son pays soit par lui-même très pittoresque, mais la nature est belle partout quand on sait la voir. M. Pouvillon a le mérite de nous intéresser aux spectacles les plus ordinaires, un troupeau qu'on mène paître, le sillon que trace un laboureur, le lever et le coucher du jour dans les grandes plaines. Par exemple, il ne flatte pas les gens qu'il met en scène ; ce ne sont pas des paysans de fantaisie ou des bergers d'églogue ; il connaît leurs ridicules et leurs défauts, leur âpreté au gain, leurs calculs égoïstes, les puérités de leur dévotion, leurs superstitions, leurs ignorances ; il en fait des peintures réelles, qui pourtant ne sont pas des peintures réalistes, parce que, malgré tout, il les aime et ne peut s'empêcher de jeter sur eux comme un reflet de sympathie qui les relève. L'Académie a pensé qu'il convenait d'encourager cette façon honnête et vraie de peindre la vie rustique, et elle a donné le prix Vitet à M. Pouvillon.

Nous passons, avec le prix Née, du Languedoc en Provence. Cette fois l'écrivain que nous couronnons est un grand poète, qui n'a pas seulement célébré son pays, mais qui a essayé d'en ressusciter la langue. Il s'agit de Mistral et du poème du *Rhône*. Mistral avait souvent décrit, dans ses vers, le grand fleuve méridional, mais il a voulu lui consacrer une œuvre particulière, qu'il remplirait tout entier. Le Rhône qu'il chante cette fois n'est pas tout à fait celui d'aujourd'hui, que traversent les chemins de fer, que sillonnent les bateaux à vapeur. Il a semblé à Mistral

que ces engins de la civilisation moderne dépoétisaient un peu le vieux fleuve. Il aime mieux le montrer comme il était autrefois, avant toutes ces inventions nouvelles, quand il portait ces lourdes barques pontées, rattachées à la file l'une à l'autre, et que traînaient à la remonte des rangées de chevaux vigoureux. « Il ressemblait alors, nous dit-il, à une ruche énorme pleine du bourdonnement de la vie; maintenant tout paraît muet et vide. » Le poète nous prend donc avec lui dans une de ces barques de l'ancien temps, et nous conduit à petites journées de Lyon à Beaucaire. Comme on s'arrête tous les soirs pour se reposer et qu'on marche lentement dans les passages difficiles, le voyage sera long; mais nous avons de quoi nous distraire en route. Nous écoutons les récits que font les vieux mariniers du Rhône, un monde disparu, que Mistral a connu dans son enfance et qu'il nous fait connaître; nous regardons ces villes si curieusement situées, devant lesquelles nous passons : c'est Vienne, c'est Valence, ce sont « les clochers fleuronés » d'Avignon. A propos de chacune d'elles et des châteaux ruinés qui les couronnent, Mistral trouve toujours quelque histoire à nous raconter. Comme il sait à merveille le passé de son pays, il lui plaît, selon son expression; de se baigner dans ces souvenirs. Ces récits forment une série de scènes plutôt juxtaposées qu'unies et qu'un fil léger relie entre elles. Elles nous sont présentées d'une manière animée, vivante, dans une langue harmonieuse qui est en partie l'œuvre du poète lui-même, que, dans le pays, on ne parle peut-être pas beaucoup, et que pourtant on comprend, car, comme il l'a formée d'un choix de mots et de tours des divers dialectes

locaux, chacun en le lisant s'y retrouve et croit être chez lui.

Mais pendant que je me laisse bercer à cette musique, il me vient dans l'esprit un scrupule que vous n'aurez pas de peine à comprendre. Je me dis que cette langue n'est pas celle dont Richelieu nous a confié la garde, celle qu'ont employée tous les écrivains dont je viens de vous entretenir trop longuement peut-être; il semble donc que par là Mistral nous échappe et que nous n'ayons pas le droit de nous occuper de lui. Je sais bien ce qu'on a répondu à ces scrupules : on a dit que s'il ne nous est pas possible de l'enrôler malgré lui dans la littérature française, il n'en appartient pas moins à la littérature de la France et lui fait grand honneur, que la langue dont il s'est si magistralement servi est la sœur de la nôtre, une sœur un peu déchue et mésalliée, à laquelle il a voulu rendre son rang dans la famille, et ces réponses sont justes. Mais, malgré tout, notre poésie, qui voit bien ce qu'elle a perdu à le perdre, ne peut s'empêcher d'en éprouver quelque dépit, et elle est quelquefois tentée de dire, comme Valentin de Milan à propos de Dunois : « Il m'a été dérobé. » — C'est, Messieurs, pour diminuer ces regrets si légitimes que l'Académie a voulu, en le couronnant pour la seconde fois, s'approprier de quelque manière l'auteur de *Mireille* et du *Rhône*.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 18 NOVEMBRE 1897

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS

PRIX DE POÉSIE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie à décerner en 1897 :

SALAMINE

Le prix n'a pas été décerné.

Trois accessits, de la valeur de *mille francs* chacun, sont attribués :

A M. SÉBASTIEN-CHARLES LÉCONTE, auteur de la pièce inscrite sous le n° 6 ;

A M. GASTON SCHEFER, auteur de la pièce inscrite sous le n° 48 ;

A M. PHILIPPE DUFOR, auteur de la pièce inscrite sous le n° 94.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MŒURS

L'Académie a décerné un prix de *deux mille francs* à l'ouvrage intitulé : *Péking*, par M. l'abbé ALPHONSE FAVIER.

Un prix de *quinze cents francs* à l'ouvrage intitulé : *les Américaines chez elles*, par M^{me} TH. BENTZON.

Cinq prix de *mille francs* à chacun des ouvrages suivants :

Tombouctou la mystérieuse, par M. FÉLIX DUBOIS ;

Remords d'avocat, par M. MASSON-FORESTIER ;

Les derniers mois de Murat, par M. le marquis DE SASSENAY ;

Officier et Soldat, par M. GEORGES DE LYS ;

Les actes de Diotime, par JULES-PHILIPPE HEUZEY (M^{lle} Juliette Heuzey).

Vingt et un prix de *cing cents francs* à chacun des ouvrages suivants :

Au Printemps de la vie, par M. JEAN SIGAUX ;

De Sousse à Gafsa, par M. ÉDOUARD CÉALIS ;

Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire, par M. HENRI LION ;

Le Royaume d'Étrurie (1801-1807), par M. PAUL MARMOTTAN;

La soif du juste, par M. EDMOND THIAUDIÈRE;

Le Livre d'or du diocèse de Reims (1870-1871), par M. l'abbé CERF;

L'École saint-simonienne, par M. GEORGES WEILL;

Alexis de Tocqueville, par M. EUGÈNE D'EICH TAL;

Grand-Père et Petit-Fils, par M. ALBERT CIM;

De Paris au Volga, par M. HENRY LAPAUZE;

Nos amis les bêtes, par M. CHARLES DIGUET;

Un peu, beaucoup, passionnément, par M^{me} LESCOT;

Adolphe Baudon (1819-1888), par M. l'abbé SCHALL;

L'Armée de Condé pendant la Révolution française (1791-1801), par M. BITTARD DES PORTES;

A travers le Salzkammergut, par M. AUGUSTE MARQUILLIER;

Histoire du corps des Gardiens de la Paix, par MM. A. REY et L. FÉRON;

Ninette Buraton, par M^{lle} JEANNE-PAUL FERRIER;

Du Cap au lac Nyassa, par M. ÉDOUARD FOA;

L'Auvergne, par M. J. AJALBERT;

La Hongrie littéraire et scientifique, par M. J. KONT;

Avila des Saints, par M. ALFRED POIZAT.

PRIX NARCISSE MICHAUT.

Ce prix, de la valeur de *deux mille francs*, est partagé également entre les ouvrages suivants :

Le Grand Siècle, par M. ÉMILE BOURGEOIS;

Fustel de Coulanges, par M. MARIE-PAUL GUIRAUD.

PRIX SOBRIER-ARNOULD.

Ce prix, de la valeur de *deux mille francs*, est partagé également entre les ouvrages suivants :

La jeunesse de William Wordsworth (1770-1798). — Étude sur le *Prélude*, par M. ÉMILE LEGOUIS.

A travers la Bosnie et l'Herzégovine, par M. G. CAPUS.

PRIX FURTADO, DE BAYONNE.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à l'ouvrage intitulé :

Journal d'un commandant de la Comète : Chine, Siam, Japon, par M. LOUIS DARTIGE DU FOURNET.

PRIX GOBERT.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. CHARLES DE LACOMBE, pour son ouvrage en trois volumes intitulé : *la Vie de Berryer*.

Le second prix de la même fondation est décerné à M. CH. KOHLER, pour son ouvrage intitulé : *les Suisses dans les guerres d'Italie (1506-1512)*.

PRIX THÉROUANNE.

Ce prix, de la valeur de *quatre mille francs*, est décerné à M. DOGNON pour son ouvrage intitulé : *les Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc du XIII^e siècle aux guerres de religion*.

PRIX BORDIN.

Ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *quinze cents francs* à l'ouvrage intitulé : *le Cardinal Manning*, par M. FRANCIS DE PRESSENSÉ;

2° Un prix de *mille francs* à l'ouvrage intitulé : *La famille et la jeunesse de Rousseau*, par M. EUGÈNE RITTER;

3° Un prix de *cinq cents francs* à l'ouvrage intitulé : *la Vie et l'Art*, par M. BORDEAUX.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Ce prix, de la valeur de *cinq mille francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *quinze cents francs* à l'ouvrage intitulé : *la Maison de Savoie (1713-1722) et la Triple Alliance*, par M. BARANDON.

2° Deux prix de *mille francs* à chacun des ouvrages suivants :

Carlo Goldoni; le théâtre et la vie en Italie au XVIII^e siècle, par M. CHARLES RABANY;

Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne, par M. VICTOR ROSSEL.

3° Trois prix de *cinq cents francs* à chacun des ouvrages suivants :

M. de Puységur et l'Église de Bourges pendant la Révolution (1789-1802), par M. le vicomte DE BRIMONT;

Critique littéraire : Étude philosophique, par M. RICARDOU;
Bossuet et les Saints Pères, par M. l'abbé TH. DELMONT.

PRIX LANGLOIS.

Ce prix, de la valeur de *douze cents francs*, est décerné à M. HÉRELLE, pour la traduction des *Vierges aux Rochers*, roman de M. D'ANNUNZIO.

PRIX DE JOUY.

Trois prix, de la valeur de *cinq cents francs* chacun, sont décernés :

A M. GEORGES DE PEYREBRUNE, pour son roman : *Vers l'amour*;

A M. PAUL GUIRAUD, pour son roman intitulé : *La femme*;

A M. CH. DE ROUVRES, pour son roman : *A deux*.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Ce prix, d'une valeur de *trois mille francs*, augmenté d'une somme de *mille francs* (reliquat du prix de poésie), est ainsi réparti :

1° Un prix de la valeur de *deux mille francs* à M. GREGH, pour son volume de poésies intitulé : *la Maison de l'enfance*.

2° Quatre prix, de la valeur de *cinq cents francs* chacun, sont attribués :

A M. LÉONCE DE JONCIÈRES, pour son volume intitulé : *l'Ame du Sphynx* ;

A M. GEORGES DRUILHET, pour son poème : *Au temps des lilas* ;

A M. FRÉDÉRIC FONTENELLE, pour son volume : *l'Ère bretonne* ;

A M. FORMONT, pour son poème : *le Triomphe de la Rose*.

PRIX VITET.

Ce prix, de la valeur de *trois mille deux cents francs*, est décerné à M. ÉMILE POUVILLON.

PRIX BOTTA.

Ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, est ainsi réparti :

1° Deux prix de *mille francs* chacun :

A M. HENRY ROUJON, pour son roman : *Miremonde* ;

A M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ, pour son roman : *l'Empreinte*.

2° Deux prix de *cinq cents francs* chacun :

A M. AUZIAS-TURENNE, pour son roman : *Cow-Boy* ;

A M. FIÉRENS-GEVAËRT, pour son ouvrage sur *l'Art contemporain*.

PRIX MONBINNE.

Ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille francs* à M. FRÉDÉRIC GODEFROY.

2° Deux prix de *cinq cents francs* chacun :

A M. JULES PRIOR;

A M. ERNEST D'HERVILLY.

PRIX LAMBERT.

Ce prix, de la valeur de *seize cents francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *mille francs* à M. RENÉ DE PONT-JEST, pour son roman : *le Fleuve des Perles*.

2° Un prix de *six cents francs* :

A M. FRANÇOIS CASALE (M^{lle} Élisabeth Schaller), pour son volume de poésies : *Au Pays du rêve*.

PRIX JULES FAVRE.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à l'ouvrage intitulé : *La société américaine*, par M^{lle} DUGARD.

PRIX TOIRAC.

Ce prix, de la valeur de *quatre mille francs*, est décerné à M. BRIEUX, pour sa pièce : *l'Évasion*, représentée en 1896 au Théâtre-Français.

Sur un reliquat d'intérêts provenant de cette fondation, un prix de *cinq cents francs* est attribué à M. ALBERT SOUBIES, pour son ouvrage intitulé : *la Comédie-Française depuis l'époque romantique (1825-1894)*.

PRIX SAINTOUR

Ce prix, de la valeur de *trois mille francs*, est ainsi réparti :

Un prix, de la valeur de *deux mille francs*, à l'ouvrage intitulé : *Cours historique de la langue française*, en 4 volumes, par M. ARSÈNE DARMESTETER.

2° Un prix de *mille francs* à la nouvelle édition des *Pensées de Pascal*, par M. MICHAUT.

PRIX NÉE

Ce prix, de la valeur de *cinq mille francs*, est décerné à M. MISTRAL, auteur du poème : *le Rhône*.

PRIX BERGER

Ce prix, de la valeur de *douze mille francs*, est décerné à M. DUQUET, pour son ouvrage intitulé : *le Siège de Paris*.

FONDTATIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille cinq cents francs* :

A BONNEFOIS, *Jeanne-Marie*, dite *Eugénie*, à *Paris*.

Un prix de *quinze cents francs* :

A NÉGRIGNAC, *Julie*, à *Rocamadour, Lot*.

Cinq médailles de *mille francs* :

A ALMÉRAS, *Nathalie*, à *Nîmes, Gard*;

A BAURET, *Catherine*, à *Réhon, Meurthe-et-Moselle*;

A JÉZÉQUEL, *Catherine*, à *Lannion, Côtes-du-Nord*;

A MARCHADIER, *Gilberte*, à *Clermont-Ferrand, Puy-de-Lôme*;

A MARRE, *Jeanne*, dite *Catherine*, à *Mantes, Seine-et-Oise*.

Douze médailles de *cinq cents francs* :

A ALIBERT, *Casimir*, à *Castelnaudary, Aude*;

A AVON, *Catherine*, à *Lyon, Rhône*;

A la dame veuve BERGOT, à *Paris*;

AUX époux BON, à Dampierre-en-Bresse, *Saône-et-Loire* ;
A FAUCHET, *Marguerite-Adèle*, à Cravant, *Loiret* ;
A FONTVIEILLE, *Marie*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;
AUX époux FRÉMENT-SALOMÉ, à Béthune, *Pas-de-Calais* ;
A la dame GIGOT, à *Paris* ;
A MOTTET, *Marguerite*, à Lyon, *Rhône* ;
A TOUZAIN, *Catherine*, à Nevers, *Nièvre*.

PRIX SOURIAU.

Deux médailles de *cinq cents francs* chacune sont décernées :

A ALYROL, *Annette*, à Arlanc, *Puy-de-Dôme* ;
A BIGOSE, *Guillaume*, à Ricourt, *Lozère*.

PRIX MARIE-LASNE.

Six médailles, de la valeur de *trois cents francs* chacune, sont décernées :

A ALLEAUME, *Eugénie-Louise-Maria*, à Montainville, *Eure-et-Loir* ;
A ARNAL, *Louise*, à Marvejols, *Lozère* ;
A DAUDET, *Henri*, à Lyon, *Rhône* ;
A FORESTIER, *Marie-Rosalie*, à Marvejols, *Lozère* ;
A LAMAISON, *Eugène*, à Grenade-sur-l'Adour, *Landes* ;
A LAVAUUR, *Victorine*, à Tulle, *Corrèze*.

PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné cinq médailles de *mille francs* :

A BERNARD, *Julie-Joséphine*, à Beauvoir-en-Royans, *Isère* ;

A DELACOUR, *Louis-André-Joseph*, au Havre, *Seine-Inférieure* ;

A DUMAS, *Pierre*, à Roanne, *Loire* ;

A GREGIS, *Sabine et Marie-Agathe*, à Biffontaine, *Vosges* ;

A la dame veuve MASSON, à Brouvelieures, *Vosges*.

Huit médailles de *cinq cents francs* :

A BÉTOT, *Eugénie*, à Château-du-Loir, *Sarthe*,

A BIZIEN, *Anne*, à Lorient, *Morbihan* ;

A CREUZOL, *Annette*, à Nevers, *Nièvre* ;

A CROS, *Antoinette*, à Paris ;

A DARRACQ, *Catherine*, à Dax, *Landes* ;

A FRAISIER, *Colette*, à Mantry, *Jura* ;

A RAULT, *Héloïse*, à Rennes, *Ille-et-Vilaine* ;

A SOLIGNAC-CHARRIER, *Sophie*, à Marvejols, *Lozère*.

PRIX GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné à ROGIER, *Arnould*, à Paris.

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de *trois cent cinquante francs*, est décerné à RAIMBOUX, *Alfred*, à Renay, *Loir-et-Cher*.

PRIX ANONYME

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à
DIRASSEN, *Jean*, à Dijon, *Côte-d'Or*.

PRIX CAMILLE FAVRE.

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

- A ABADIE, *Marie-Madeleine*, à Lys, *Basses-Pyrénées* ;
- A AMADON, *Marie*, à Massiac, *Cantal* ;
- A BARBOTIN, *Philomène*, à Le Sel-de-Bretagne, *Ille-et-Vilaine* ;
- A BARREAU, *Marie-Rosalie*, à Apremont, *Vendée* ;
- A BESACIER, *Antoinette*, à Annecy, *Haute-Savoie* ;
- A BOCOHO, *Angélique*, à Rosporden, *Finistère* ;
- A BOUTIER, *Louis*, à Bergerac, *Dordogne* ;
- A COUVREUX, *Julien*, à Le Sel-de-Bretagne, *Ille-et-Vilaine* ;
- A COZETTE, *Clara*, à Rubempré, *Somme* ;
- A DARCY, *Éléonore*, à Lumbres, *Pas-de-Calais* ;
- A DAVID, *Marie*, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;
- A DEFENIN, *Louis*, à Mouchin, *Nord* ;
- A DESOIZE, *Honoré-Camille*, à Le Theux, *Ardennes* ;
- A DUCLOY, *Marie-Apolline-Émilie*, à Boulogne-sur-Mer, *Pas-de-Calais* ;

- A FOURASTIÉ, *Rose*, à Cahors, *Lot* ;
A GAY, *Augustine*, à Embrun, *Hautes-Alpes* ;
A GUÉRIN, *Pierre*, à Saint-Savin, *Isère* ;
A HIRET, *Anne*, et à HIRET, *Eugène-Auguste*, à La Pouëze, *Maine-et-Loire* ;
A LAFOURCADE, *Pierre*, à Bayonne, *Basses-Pyrénées* ;
AUX SŒURS LEDRAPPIER, *Marie-Adeline* et *Marie-Julie-Hélène*, au Ménil-Thillot, *Vosges* ;
A la dame LELONG, à Bourré, *Loir-et-Cher* ;
A LENOIR, *Louise-Augustine*, à Verneuil, *Eure* ;
A MEUNIER, *Maria*, dite *Mariette*, à Pessat-Villeneuve, *Puy-de-Dôme* ;
A PIANELLI, *Jean*, à Propriano, *Corse* ;
A REPOLLIN, *Félicie-Florentine*, à Grenoble, *Isère* ;
A SELVES, *Myette*, à Aurillac, *Cantal* ;
A SERRES, *Marie-Élisabeth-Gabrielle*, à Saint-Affrique, *Aveyron* ;
A la dame veuve VÉRON, à Angers, *Maine-et-Loire*.

PRIX LETELLIER.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné à la dame veuve PIC, à Rimeize, *Lozère*.

PRIX LELEVAIN.

Ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, est ainsi réparti :

Mille francs à CHAMPROUX, *Élise-Anne*, à Paris, *Seine* ;

Cinq cents francs à la dame AUBOUT, à Paris, *Seine*.

PRIX ROBIN.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à LARRABE-LAUGEOLLE, *Jean-Baptiste*, à Laruns, *Basses-Pyrénées*.

PRIX LANGE.

Ces prix, de la valeur de *mille francs*, sont attribués :

A la dame veuve ALPHONSE, à Saint-Denis-le-Vêtu, *Manche* ;

A AVISSE, *Alfred-Émile*, à Boulogne-sur-Mer, *Pas-de-Calais* ;

A CHAPUT, *Gilberte*, à Thiers, *Puy-de-Dôme* ;

A la sœur *Claudia* FERRET, à la Chapelle-de-Guinchay, *Saône-et-Loire* ;

A PERRAUDIN, *Philibert*, à Montceau-les-Mines, *Saône-et-Loire* ;

A LIGNON, *Geneviève-Louise*, à Toulouse, *Haute-Garonne* ;

AUX sœurs DE LINIERS, *Valentine* et *Denise*, à Paris.

PRIX BUISSON.

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

A BOUQUET, *Jean-Antoine*, à Chaudeyrac, *Lozère* ;

A BOYRET, *Jean*, à Lyon, *Rhône* ;
A DUVOY, *Marie-Catherine*, à Hagécourt, *Vosges* ;
A OLCÈZE, *Lazare*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;
A PÉRIER, *Louis-Léon*, au Havre, *Seine-Inférieure* ;
A la dame POUSSOT, à Pallagny, *Vosges* ;
A RAYMOND, *Joséphine*, à Yvry, *Seine*.

PRIX PELTIER.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est attribué à LE BRETON, *Joséphine*, à Moncontour-de-Bretagne, *Côtes-du-Nord*.

PRIX LOUISE BOUTIGNY.

Ce prix, de la valeur de *cinq cents francs*, est décerné aux époux ALLÉE, à Saint-Briac, *Ille-et-Vilaine*.

PRIX LECOCQ-DUMESNIL.

Deux médailles; de *quatre cents francs* chacune, sont décernées :

A ARNAUD, *Gilbert*, à Servant, *Puy-de-Dôme* ;
A GÉRARD, *Marie-Joseph*, à Paris.

PRIX LOUISE VARAT-LAROUSSE.

L'Académie a décerné :

Trois médailles de *mille francs* :

A BOREL, *Marie-Joséphine-Laure*, à Clermond-Ferrand,
Puy-de-Dôme;

A BOULOT, *Anna*, à Guéret, *Creuse*;

A DENÉCHÈRE, *Charlotte*, à *Paris*.

Six médailles de *cinq cents francs* :

A ALEXANDRE, *Eugénie-Marie-Augustine*, à Reims, *Marne*;

A ARDANCE, *Catherine*, à Aurillac, *Cantal*;

A CHELLET, *Pauline-Marie-Henriette*, à Guérande, *Loire-Inférieure*;

A COHENDY, *Anais*, à *Paris*.

A ECHAUBARD, *Marie-Jeanne*, à Saint-Chély-d'Apcher,
Lozère;

A LUSSON, *Rosalie-Marguerite*, à l'Isle-Jourdain, *Vienne*.

PRIX PÉROU.

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

A GUIRAUD, *Marguerite-Anne*, à Saint-Jean-de-la-Blanchière, *Hérault*;

A la dame veuve HAMON, à Château-Gontier, *Mayenne*;

A LECHEVALIER, *Maria-Eugénie-Emma*, à Montebourg,
Manche.

PRIX BAUSA-GESSIOMME.

L'Académie a décerné :

Six médailles de *cinq cents francs* :

A AMMIRATI, *Honoré-Marie*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*;

A BRETON, *Marie*, ditc *Sœurlette*, à Montigny-le-Roi, *Haute-Marne*;

A CHAYRIGUES, *Jean-Antoine-Marin*, à La Cavalerie, *Aveyron*;

A CLAUZURE, *Théophile*, à Bordeaux, *Gironde*;

A COMBES, *Rosalie*, à Castres, *Tarn*;

A FIESCHI, *Marie-Madeleine*, à Ajaccio, *Corse*.

Une médaille de *quatre cents francs* à la dame veuve COCHAU, à Villebois, *Ain*.

PRIX ÉCHALIÉ.

Ce prix, de la valeur de *cing cents francs*, est accordé aux époux CÔME, à Rouzède, *Charente*.

ACADÉMIE FRANÇAISE



PROGRAMME DES PRIX PROPOSÉS

CONDITIONS

COMMUNES AUX CONCOURS DE L'ACADÉMIE.

1° Les ouvrages écartés par une commission ou par l'Académie ne peuvent pas être présentés de nouveau au même concours ;

2° Les nouvelles éditions ne sont admises à prendre part de nouveau au même concours que lorsque l'ouvrage, déjà examiné par une commission, a été notablement modifié par son auteur ;

3° Les ouvrages destinés aux divers concours de l'Académie doivent être directement adressés par les auteurs au secrétariat de l'Institut, au nombre de *cinq exemplaires*, avec une lettre constatant l'envoi et indiquant le concours pour lequel ils sont présentés ;

4° Les concurrents sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages présentés à ses concours ;

5° Le même ouvrage ne pourra pas être présenté, en même temps, à deux concours de l'Institut ;

6° Pour les prix *Vitet, Jean Reynaud, Botta, Monbinne, Lambert, Maillé-Latour-Landry, Calmann Lévy, Kastner-Boursault, Estrade-Delcros, Née, Berger*, les auteurs n'auront pas à poser eux-mêmes leur candidature et ne devront pas adresser leurs ouvrages.

PROGRAMME DES PRIX PROPOSÉS

PRIX D'ÉLOQUENCE A DÉCERNER EN 1898

(4 000 fr.).

L'Académie propose pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1898 :

MICHELET.

La limite de *trente pages d'impression* (format in-quarto) ne doit pas être dépassée.

Les manuscrits devront être brochés.

Les ouvrages présentés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1897.

PRIX DE POÉSIE A DÉCERNER EN 1899

L'Académie propose pour sujet du prix de poésie à décerner en 1899 :

UNE LÉGENDE TIRÉE DES ROMANS FRANÇAIS
DU CYCLE DE LA TABLE RONDE.

La limite de *trois cents vers* ne doit pas être dépassée.

Les manuscrits devront être brochés.

Les ouvrages présentés à ce concours ne seront reçus que jusqu'au 31 décembre 1898.

CONDITIONS COMMUNES AUX PRIX DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE

Un seul exemplaire manuscrit devra être déposé ou adressé, *franco de port*, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter *une épigraphe, ou devise, qui sera répétée sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur*, qui ne doit pas se faire connaître d'avance. Si quelque concurrent manquait à cette dernière condition, son ouvrage serait exclu du concours.

Les manuscrits devront être brochés.

Les concurrents sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des manuscrits qui lui auront été adressés ; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies.

PRIX MONTYON

DESTINÉ AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES AUX MOEURS
(19000 fr.).

Ce prix peut être accordé à tout ouvrage publié par un Français, *dans le cours des années 1896 et 1897*, et recommandable par un caractère d'élévation et d'utilité morales.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1897.

PRIX GOBERT (10 000 fr.).

L'Académie décernera en 1898 les prix annuels fondés par M. le baron GOBERT pour *le morceau le plus éloquent d'histoire de France*, et pour *celui dont le mérite en approchera le plus*.

Les concurrents devront déposer au secrétariat de l'Institut *cinq exemplaires* de leur ouvrage avant le 31 décembre 1897.

Les ouvrages précédemment couronnés pourront conserver les prix, d'après la volonté expresse du testateur, jusqu'à déclaration d'ouvrages meilleurs.

PRIX THÉROUANNE (4 000 fr.).

L'Académie décernera en 1898 le prix annuel fondé par M. Thérouanne, en *faveur des meilleurs travaux historiques publiés dans l'année précédente*.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être déposés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1897.

PRIX THIERS (3 000 fr.).

L'Académie décernera en 1898 le prix triennal fondé par M. Thiers pour *l'encouragement de la littérature et des travaux historiques*, au meilleur ouvrage d'histoire publié dans les trois années précédentes.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1897.

PRIX HALPHEN (1 500 fr.).

L'Académie décernera en 1899 le prix triennal fondé par M. Achille-Edmond HALPHEN, pour être attribué à l'auteur de l'ouvrage que *l'Académie jugera à la fois le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique, et le plus digne au point de vue moral.*

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1898.

PRIX GUIZOT (3 000 fr.).

L'Académie décernera en 1899 le prix triennal fondé par M. Guizot.

Ce prix, selon les intentions du fondateur, sera décerné au *meilleur ouvrage, publié dans les trois années précédentes, soit sur l'une des grandes époques de la littérature française depuis sa naissance jusqu'à nos jours, soit sur la vie et les œuvres des grands écrivains français, prosateurs ou poètes, philosophes, historiens, orateurs ou critiques érudits.*

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1898.

PRIX BORDIN (3 000 fr.).

Ce prix annuel est spécialement consacré à *encourager la haute littérature*.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être déposés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1897.

PRIX MARCELIN GUÉRIN (5 000 fr.).

Ce prix annuel est destiné, selon les intentions du fondateur, à récompenser *les livres et écrits qui se seraient récemment produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres de littérature, et qui paraîtraient les plus propres à honorer la France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les caractères, et à ramener notre société aux principes les plus salutaires pour l'avenir*.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1897.

PRIX LANGLOIS (1 200 fr.).

Ce prix annuel sera décerné en 1897 à l'auteur de *la meilleure traduction*, en vers ou en prose, d'un ouvrage grec ou étranger, publié dans le cours des années 1896 et 1897.

Il devra toujours être exclusivement réservé à la traduction de grandes œuvres littéraires, anciennes plutôt que modernes.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être déposés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1897.

PRIX JULES JANIN (3000 fr.).

Ce prix triennal sera décerné en 1899 à *la meilleure traduction d'un ouvrage latin ou grec* publiée dans les trois années précédentes.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1898.

PRIX DE JOUY (1400 fr.).

Ce prix sera décerné en 1899 à un ouvrage publié dans le cours des années 1897 et 1898. Aux termes du testament, il doit être décerné, tous les deux ans, à *un ouvrage soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.*

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1898.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES (3000 fr.).

M. ARCHON-DESPÉROUSES ayant chargé l'Académie de déterminer le caractère de sa fondation et d'en disposer à son gré, l'Académie a décidé que le prix annuel Archon-Despérouses *serait attribué à des œuvres de poésie.*

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1897.

PRIX BOTTA (3 000 fr.).

Ce prix triennal, fondé par M^{me} BOTTA, *pour être employé par l'Académie, comme elle le jugera convenable dans l'intérêt des lettres*, sera décerné en 1900.

PRIX JEAN REYNAUD (10 000 fr.).

Ce prix sera décerné en 1899 « *au travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté* ».

« *Les Membres de l'Institut ne sont pas écartés du concours.* »

« *Le prix sera toujours décerné intégralement; dans le cas où aucun ouvrage ne semblerait digne de le mériter entièrement, sa valeur sera délivrée à quelque grande infortune littéraire.* »

PRIX VITET.

L'Académie décernera en 1898 ce prix annuel que lui a légué M. VITET, *pour être employé, comme elle l'entendra, dans l'intérêt des lettres.*

Ce prix ne pourra pas être partagé.

Les auteurs ne poseront pas eux-mêmes leur candidature et ne devront pas adresser leurs ouvrages.

PRIX MONBINNE (3 000 fr.).

Ce prix biennal, destiné à *venir en aide à des infortunes dignes d'intérêt, choisies notamment parmi des personnes ayant suivi la carrière des lettres et de l'enseignement*, sera décerné en 1899.

Les auteurs ne poseront pas eux-mêmes leur candidature et ne devront pas adresser leurs ouvrages.

PRIX CALMANN LÉVY (3 000 fr.).

Ce prix triennal, destiné à récompenser *une œuvre littéraire récemment publiée ou l'ensemble des œuvres littéraires d'un homme de lettres*, sera décerné en 1898.

Ce prix ne pourra pas être partagé.

Les auteurs ne poseront pas eux-mêmes leur candidature et ne devront pas adresser leurs ouvrages.

PRIX NÉE (5 000 fr.).

Ce prix annuel sera décerné en 1898 à l'auteur de l'œuvre la plus originale, comme forme et comme pensée.

Ce prix ne pourra pas être partagé.

Les auteurs ne poseront pas eux-mêmes leur candidature et ne devront pas adresser leurs ouvrages.

PRIX LAMBERT (1600 fr.).

Ce prix annuel est attribué à *des hommes de lettres, ou à leurs veuves, auxquels il serait juste de donner une marque d'intérêt public.*

Les auteurs ne poseront pas eux-mêmes leur candidature et ne devront pas adresser leurs ouvrages.

PRIX MAILLÉ-LATOURLANDRY (1200 fr.).

Ce prix biennal sera décerné, en 1898, à *un jeune écrivain dont le talent, déjà remarquable, paraîtra mériter d'être encouragé à poursuivre sa carrière dans les lettres.*

Les auteurs ne poseront pas eux-mêmes leur candidature et ne devront pas adresser leurs ouvrages.

PRIX JULES FAVRE (1000 fr.).

Ce prix biennal sera décerné, en 1899, à *une œuvre littéraire faite par une femme, que cette œuvre soit de la poésie ou de la prose, qu'elle traite d'une question de morale ou d'éducation, de philologie ou d'histoire.*

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1898.

PRIX TOIRAC (4000 fr.).

Ce prix annuel sera décerné, en 1898, à *l'auteur de la meilleure comédie en vers ou en prose qui aura été jouée au Théâtre-Français dans le courant de l'année 1897.*

PRIX NARCISSE MICHAUT (2 000 fr.).

Ce prix biennal sera décerné, en 1899, à l'*auteur du meilleur ouvrage de littérature française.*

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être déposés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1898.

PRIX SAINTOUR (3 000 fr.).

Ce prix annuel sera décerné, en 1898, à des ouvrages de diverses sortes, lexiques, grammaires, éditions critiques, commentaires, etc., ayant pour objet l'étude de notre langue (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles).

Les ouvrages présentés à ce concours devront être déposés, au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1897.

PRIX SOBRIER-ARNOULD (2 000 fr.).

Ce prix annuel sera décerné par moitié à deux auteurs des meilleurs ouvrages en *littérature morale et instructive pour la jeunesse. Les deux auteurs devront être Français.*

Les ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au nombre de *cinq exemplaires*, avant le 31 décembre 1897.

PRIX KASTNER-BOURSAULT (2 000 fr.).

Ce prix triennal sera décerné, en 1899, à l'un des ouvrages présentés aux concours de l'Académie.

Les auteurs ne poseront pas eux-mêmes leur candidature et ne devront pas adresser leurs ouvrages.

FONDATION DE M. LE BARON DE COURCEL (2 400 fr.).

Ce prix est destiné à récompenser une œuvre de littérature qui sera de nature à attirer l'intérêt public sur les premiers siècles de l'Histoire de France (époques mérovingienne ou carolingienne), ou à populariser quelque épisode de cette histoire depuis l'origine rudimentaire des Tribus Franques jusqu'aux environs de l'an mil.

Ce prix triennal sera décerné en 1898.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être déposés, au nombre de cinq exemplaires, avant le 31 décembre 1897.

PRIX ÉMILE AUGIER (5 000 fr.).

L'Académie décernera, en 1899, ce prix à l'auteur de la pièce jouée au cours des trois années précédentes et que l'Académie jugera la meilleure. Cette pièce, en prose ou en vers, devra être représentée soit au Théâtre-Français, soit au théâtre de l'Odéon, et compter au moins trois actes.

Les auteurs ne poseront pas eux-mêmes leur candidature, et pourront être choisis parmi les membres qui appartiennent à l'Académie française.

PRIX ESTRADÉ-DELCROS (8 000 fr.).

Ce prix quinquennal sera décerné en 1901.

Il ne pourra pas être partagé.

Les auteurs ne poseront pas eux-mêmes leur candidature.

PRIX CAPURAN (1 600 fr.).

Ce prix triennal sera décerné en 1899 au meilleur poème écrit sur un sujet moral et religieux, ou à toute pièce de théâtre pouvant servir à l'amélioration de la jeunesse.

Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés, au nombre de cinq exemplaires, avant le 31 décembre 1898.

PRIX FURTADO (1 000 fr.).

Ce prix annuel sera décerné à l'auteur d'*un livre de littérature utile*.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de cinq exemplaires, avant le 31 décembre 1899.

PRIX BERGER (12 000 fr.).

Ce prix quinquennal sera décerné, en 1902, à *une œuvre concernant la ville de Paris*.

PRIX LE FEVRE DEUMIER DE PONS (1000 fr.)

Ce prix quinquennal sera décerné en 1903 à l'auteur de la meilleure œuvre poétique, œuvre de poésie, œuvre dramatique, poésies isolées, parue dans les cinq dernières années.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de cinq exemplaires, avant le 31 décembre 1902.

PRIX JUTEAU-DUVIGNEAUX (2500 fr.).

Ce prix annuel sera décerné, en 1898, à l'auteur ou aux auteurs d'*ouvrages de morale, surtout au point de vue catholique.*

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de cinq exemplaires, avant le 31 décembre 1897.

PRIX FABIEN (1600 fr.)

L'Académie décernera chaque année un prix de *mille francs* et trois médailles de *trois cents, deux cents* et *cent francs* aux auteurs des mémoires qui auront proposé les moyens les plus justes, les plus efficaces, les plus pratiques pour améliorer, avec le concours de l'État, la situation morale et matérielle de la classe la plus nombreuse.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de cinq exemplaires, avant le 31 décembre 1897.

PRIX XAVIER MARMIER (850 fr.)

Ce prix sera attribué, en 1899, à un écrivain, homme ou femme, dans une situation difficile.

PRIX DE VERTU

FONDATION MONTYON (18 000 fr.).

Ce prix, fondé en faveur d'un *Français* pauvre qui aura fait l'action la plus vertueuse, est distribué annuellement par l'Académie.

L'action vertueuse doit s'être prolongée jusque dans le cours des *deux années précédentes*.

Tous les départements de la France sont admis à concourir; il peut être donné intégralement, ou partagé en plusieurs prix et en un certain nombre de médailles ou récompenses.

FONDATION SOURIAU (1 000 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée « à *décerner un prix de vertu de la même nature que ceux fondés par M. de Montyon* ».

FONDATION MARIE LASNE (1 800 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée à décerner six médailles, de *trois cents francs* chacune, « *de préférence aux plus pauvres, et autant que possible à ceux qui auront donné de bons exemples de piété filiale* ».

FONDATION HONORÉ DE SUSSY (9 000 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée à *récompenser de bonnes actions*.

FONDATION GÉMOND (500 fr.).

Ce prix annuel est destiné à récompenser des actes de courage, de dévouement et de sauvetage.

FONDATION LAUSSAT (350 fr.).

Ce prix annuel « est destiné, comme le prix Montyon, à récompenser des actes de dévouement et de courage ».

PRIX ANONYME FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE (1 000 fr.)

Ce prix annuel « est destiné à récompenser, comme le font depuis longtemps les fondations MONTYON, GÉMOND ET AUTRES, les actes de vertu, de dévouement et de courage ».

FONDATION CAMILLE FAVRE (13 500 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée à décerner vingt-sept médailles, de cinq cents francs chacune, à ceux qui auront donné de bons exemples de piété filiale.

FONDATION LETELLIER (400 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée à récompenser celui qui aura fourni de véritables preuves de son dévouement et de sa piété filiale.

FONDATION LELEVAIN (1 500 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée à décerner un prix de vertu, sagesse et probité à UNE PERSONNE DE PARIS.

FONDATION ÉMILE ROBIN (1 000 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée à récompenser un enfant qui, par *le seul fait de son travail, aura soutenu ses père et mère ou seulement son père ou sa mère, dénués de toute ressource.*

FONDATION LANGE (6 500 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée à décerner autant de prix de *mille francs* qu'il sera possible.

Ces prix seront décernés à *des personnes de nationalité française.*

FONDATION BUISSON (3 500 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée à *augmenter le nombre ou l'importance des prix de vertu.*

FONDATION PELTIER (400 fr.).

Cette fondation annuelle est destinée à décerner un prix de vertu à *une femme ou à un homme né dans le département des Côtes-du-Nord et y demeurant.*

FONDATION LOUISE BOUTIGNY (500 fr.).

Ce prix annuel est destiné à récompenser *un ménage légitime frappé par des revers de fortune, ou un ménage d'ouvriers rangés.*

FONDATION GOUILLY-DUJARDIN (400 fr.).

Ce prix biennal sera décerné, en 1898, à une personne pauvre ayant donné les meilleurs exemples de piété filiale.

FONDATION LECOCQ-DUMESNIL (800 fr.).

Ce prix annuel sera décerné au fils d'une famille pauvre qui aura fourni des preuves de son dévouement et de sa piété filiale en soignant sa vieille mère.

FONDATION LOUISE VARAT-LAROUSSE (4 500 fr.).

Ce prix annuel sera décerné à une ou plusieurs personnes du sexe féminin qui auront été signalées à l'Académie pour leurs vertus dans les trois qualités de fille, épouse et mère.

FONDATION PÉROU (1 000 fr.).

Ce prix annuel sera décerné en deux portions de chacune *cinq cents francs* à des domestiques qui l'auront mérité par leur dévouement à leurs maîtres.

FONDATION BAUSA-GESSIOMME (2 500 fr.).

Ce prix triennal sera décerné en 1900.

FONDATION ÉCHALIÉ (5 000 fr.).

Ce prix biennal sera décerné en 1899 à la personne de l'un ou de l'autre sexe, sans distinction de culte, ayant réalisé la plus grande somme de dévouement et de sacrifice pour venir en aide aux siens ou à ses semblables aux prises avec les duretés et les misères de la vie.

FONDATION SAVOURAT-THIÉNART (5 500 fr.).

Ce prix sera décerné en 1899 à une domestique non mariée, ayant servi avec dévouement pendant et après leur adversité une famille, une dame, mais de préférence une demoiselle.

CONDITIONS

POUR LES

CONCOURS AUX PRIX DE VERTU

Ces prix, fondés *en faveur de Français pauvres* qui auront fait l'action la plus vertueuse, sont distribués annuellement par l'Académie.

L'action doit s'être prolongée jusque dans le cours des *deux années précédentes*.

On adresse un mémoire très détaillé de l'action ou des actions vertueuses, et appuyé de pièces probantes, de certificats authentiques délivrés et signés par les autorités locales ou par des personnes notables. On a soin d'indiquer les nom, prénoms, le lieu de naissance, l'âge de la personne présentée, l'époque et la durée de l'action, *qui doit s'être prolongée jusque dans le cours des deux années précédentes*, le nom et le domicile des personnes qui en ont été l'objet.

Ce mémoire, *qui ne doit pas être signé, ni adressé par la personne présentée*, est soumis au maire qui, après avoir certifié les signatures et les faits qui y sont énoncés, adresse le tout au Préfet ou au Sous-Préfet; si ces fonctionnaires ont personnellement connaissance de ce qui est indiqué dans le mémoire, ils en attestent la vérité.

Ces pièces doivent être parvenues, *franches de port*, au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre de chaque année. *Ce terme est de rigueur*.

RAPPORT

SUR

LES PRIX DE VERTU

Lu dans la séance publique annuelle de l'Académie française
du 18 novembre 1897

PAR

M. JULES CLARETIE

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MESSIEURS,

« Il faut qu'une action louable soit louée. » C'est par ces mots que M. de Montyon, conseiller d'État, chancelier et chef du Conseil du comte d'Artois, expliquait, en mai 1782, le don qu'il faisait à l'Académie française. M. de Montyon comprenait déjà toute la puissance de la publicité, même en matière de vertu. Il trouvait, avec raison; que l'on ne saurait trop vivement mettre en lumière ces dévouements instinctifs et obscurs qui, si vous n'étiez là, Messieurs, passeraient sans laisser de trace, car le souvenir

des bienfaits est ce qui s'efface le plus facilement de la mémoire des hommes.

Lorsque M. de Montyon fonda le prix de vertu, Grimm voulut voir dans cet acte de bienfaisance un effort de la philosophie vers la vertu chrétienne, et il conte assez plaisamment que le corps des curés de Paris, jaloux des privilèges qu'on venait d'attribuer à l'Académie française, et qu'il aurait, dit-il, plutôt cru de son ressort que de celui de MM. les Quarante, allait, usant de représailles, fonder un prix pour le plus joli madrigal qui se ferait tous les ans dans l'étendue de leur diocèse. Les ciseleurs d'épigrammes ont eu beau dire, l'institution des prix de vertu est depuis plus d'un siècle entre bonnes mains, et vous avez toujours eu autant de joie et mis autant de soin à découvrir, à célébrer, après les beaux livres, les belles existences, et à couronner, après les poèmes, les braves gens et les sauveteurs, ces poètes en action.

Vous aurez du reste, Messieurs, aujourd'hui une déception. C'est une autre voix que la mienne qui devait, cette année, célébrer la vertu. Votre Compagnie avait désigné pour cette tâche, qui est un honneur, un confrère que la mort nous a pris, et qui rêvait d'ajouter à tant d'œuvres exquisés, spirituelles et aiguës, ce dernier travail, qui en eût été le couronnement et peut-être l'ironique commentaire : un hommage public à la vertu. M. Henri Meilhac, dans les dernières années de sa vie, ne songeait guère qu'à ce Rapport, dont il parlait sans cesse, disant avec un fin sourire, à notre éloquent secrétaire perpétuel : « Jamais la vertu ne m'a tant occupé depuis que je suis au monde. »

M. Meilhac, qui n'eût jamais calomnié personne, se

calomniait un peu. L'existence entière de ce maître de l'ironie fut en effet toute de bonté, de bonté cachée et comme dissimulée sous une apparente brusquerie; et ceux-là qui assiégeaient sa porte et sollicitaient de lui des secours souvent répétés, savent, — et ne rediront pas, — ce qu'il y avait de charité et d'indulgence dans sa timidité un peu bourrue. M. Meilhac avait la pudeur de ses bienfaits. Cependant en énumérant ici les récompenses que l'Académie accorde annuellement comme un hommage aux actions et aux dévouements qui dépassent la commune bonté, peut-être eût-il rappelé ce vieux refrain du chansonnier que, je ne sais pourquoi, son souvenir évoque en moi aujourd'hui, et en parlant de ces *Deux Sœurs de charité*, la sœur grise et la ballerine, qui se présentent à la porte du paradis — du paradis de Béranger, — eût-il répété qu'on peut, comme la danseuse de l'Opéra, « se sauver aussi par la charité ».

Quoi qu'il en soit, notre regretté confrère tenait à payer sa dette à l'humble, timide, obscure vertu, et M. Boissier nous disait encore que quelques jours avant sa mort, M. Meilhac demandait avec instance qu'on lui envoyât les dossiers de nos lauréats pour composer son discours. Ce discours, qui eût été si personnel et si attirant, nous ne l'entendrons pas; et ces dossiers, qu'il n'a même pas ouverts de ses mains défaillantes, c'est moi qui les ai étudiés, lus avec une émotion grandissante, avec le regret aussi que le peintre narquois et le satirique de la vie parisienne ne fût plus là pour mettre en lumière, comme il l'avait fait des ridicules et des vices, tous ces dévouements, ces existences d'abnégation et de sacrifice, dont le

récit forme à la fois le plus navrant et le plus consolant des tableaux. Et pour célébrer, avec M. de Montyon, les vertus qui sont comme une vivante réponse aux pessimistes invétérés, nous aurions voulu entendre Marivaux s'unissant à Gavarni.

Le prix de vertu, l'unique prix de vertu était, au début de l'institution, décerné à l'action la plus vertueuse faite dans toute l'étendue de la ville et de la banlieue de Paris. Il fallait alors, pour être digne de l'attention et des suffrages de l'Académie, que l'action vertueuse fût, comme on dirait aujourd'hui, essentiellement parisienne, ou du moins qu'elle eût pour théâtre ce grand Paris qui se préoccupe de tout, excepté peut-être de la vertu cachée. Sommes-nous, depuis 1782, devenus plus vertueux? La question est intéressante mais indiscreète. Ce qui est certain, c'est que le nombre des prix de vertu a considérablement augmenté et que les actions vertueuses semblent avoir suivi la même progression. Il a fallu démolir aussi les barrières de Paris pour la vertu comme pour l'octroi, et ce n'est pas seulement la ville et sa banlieue qui nous apportent chaque année leur contingent de dévouements ignorés à demi ou de nobles actions, c'est toute notre France, cette France si souvent méconnue et calomniée par l'étranger, — par plus d'un Français aussi, — et qui, parmi sa population laborieuse honnête ou résignée garde encore, et plus que toute autre nation peut-être, une élite de braves gens et de héros qui demeureraient anonymes si l'Académie ne consacrait pas, comme on l'a dit, un jour par année à ces humbles, nobles et vaillantes vertus de tous les jours.

Et si les ruisselets font les fleuves, on peut dire que ces

petites vertus quotidiennes font les grands dévouements nationaux. On a souvent dressé, pour se rendre compte des opinions politiques ou des mœurs des populations diverses de notre pays, des cartes spéciales, par département, et la géographie avec la statistique nous ont fait connaître, par exemple, le total des votes de telle contrée et leur signification, au moins temporaire, ou encore la quantité d'alcool absorbée par telle ou telle partie de la France. Nous avons eu des cartes géographiques électorales, et les spécialistes ont établi, toujours par des cartes, le tableau de la moralité publique d'après la criminalité. Ces diverses cartes ont la prétention de nous composer, comme par fragments soudés les uns aux autres, le miroir même où peut se contempler telle qu'elle est une nation. Eh bien! à mon avis, il manque un tableau à ces tableaux divers, et les statisticiens feraient bien aussi, pour être exacts et pour être justes, de dresser une géographie de la France d'après ses vertus et ses belles actions. Je n'ignore pas que la tâche, si elle est consolante et digne d'être entreprise, ne serait pas facile. C'est une vérité banale de dire que le vice s'étale et que la vertu se cache. Il est bruyant, le crime, il est dramatique, il est poignant, il donne, en même temps que l'horreur du forfait, le délicieux petit frisson de terreur que la foule va demander au vulgaire mélodrame; la vertu timide, discrète, pudique, farouche; ne fait point de bruit et continue sa besogne silencieuse. Il faut aller la chercher dans ses retraites, et je crois bien qu'il est aussi malaisé de découvrir certains êtres obscurément vertueux que d'arrêter certains criminels.

J'en ai vu surgir pourtant, dans les volumineux dossiers

que j'ai compulsés, de toutes les contrées à la fois, paysans de Bretagne, laboureurs des Pyrénées, gens du Nord et du Midi, Parisiens transplantés en province ou provinciaux venus à Paris pour chercher fortune et y trouvant, avec la misère, l'occasion de soulager de plus misérables qu'eux ; j'en ai vu des pays d'Alsace, et dans cette carte idéale que je rêve, — tableau statistique de la vertu sur la terre française, — le souvenir de quelque bonne Lorraine ne serait pas oublié.

C'est à Paris que nous rencontrons M^{lle} Bonnefois, mais elle nous vient, après bien des années d'aventures, du fond même de la province. Jeanne-Marie-Eugénie Bonnefois est née le 25 mai 1829 au bourg de Dardilly, dans le département du Rhône, d'un père cumulant les fonctions d'instituteur de l'école primaire avec celles de secrétaire de la mairie du village, et d'une mère ouvrière. Comment, à quatre ans, trouvons-nous M^{lle} Bonnefois sur les tréteaux d'une baraque foraine faisant la parade pour attirer la foule dans un théâtre mécanique où des marionnettes défilaient devant le *temple de Jérusalem* ? L'école de Dardilly n'avait pas donné la fortune à l'instituteur, et celui-ci laissant là ces cahiers d'écoliers et ces livres que sa fille devait rouvrir plus tard, s'était jeté à l'aventure à travers le monde, menant cette vie de hasard des saltimbanques qui ont trouvé en art, depuis des siècles, ce fameux plein air que recherchent les peintres modernes. Ils l'aiment, cette existence indépendante, comme les marins aiment la mer et quand ils l'abandonnent, ils en ont la nostalgie et ils en meurent. Avez-vous jamais rencontré, au bout du chemin, quelque roulotte d'impresario forain arrêtée en

pleine campagne dans la halte du repos? Le cheval détaché du brancard broute, au revers du fossé, l'herbe verte, tandis que le chien au poil hérissé regarde, couché près du foyer improvisé, la marmite qui bout sur un feu de branchettes sèches. La mère surveille la soupe; par contraste, le père recoud quelque harde au coin de la haie, et des enfants vont et viennent, çà et là, dans un rayon de soleil. M^{lle} Bonnefois, que l'Académie devait couronner, un jour, fut pendant des années cette enfant errante, amusée des haltes reposantes et qui court après les papillons ou les poules avant de remettre, en rentrant en ville, le maillot rose aux reprises cachées sous les paillettes d'or. Elle était charmante, cette femme aujourd'hui vénérable, et, parfois, — elle s'en souvient avec une douce mélancolie, — elle récitait le boniment qui attirait le public, et elle souriait battant du tambour sous le costume et le tricorne des gardes françaises, lorsque la petite troupe traversant les *villes mortes* — on appelle ainsi celles où il n'y a pas de foire populaire — faisait le tour de la ville en musique à l'heure de la sortie des ateliers. Et déjà, enfant ou jeune fille, elle était la créature dévouée dont nous saluons aujourd'hui la noble existence.

L'ancien instituteur devenu saltimbanque s'était en effet remarié et Eugénie Bonnefois entourait de soins et de tendresse cette femme qui n'était point sa mère. Cette belle-mère, à son tour, adorait la jeune fille et le modèle même de la famille était donné le plus naturellement du monde par cette roulotte foraine cahotant le long des chemins ces humbles êtres qui s'aimaient. Ce fut la belle-mère qui voulut qu'Eugénie Bonnefois fît sa pre-

mière communion. La jeune fille avait déjà dix-huit ans. Les saltimbanques qui ont aujourd'hui leurs syndicats et, avec leurs roulottes devenues aussi luxueuses que des wagons-lits, entreront quelque jour, comme d'autres notables négociants, dans quelque conseil de prud'hommes, — on parle même de l'un d'eux qui voudrait se présenter à la Chambre des Députés avec une attribution spéciale, celle de dompteur; — les forains étaient alors traités en parias par la société civile et, quand ils n'en étaient pas maudits, comme ignorés du clergé dont ils traversaient les paroisses sans leur appartenir. Cette première communion, faite entre deux parades durant une halte dans une fête foraine, laissa dans l'âme tendre et un peu rêveuse de la jeune fille un ferment de mysticisme et de piété que la vie devait développer. Vie de travail toute d'épreuves successives.

Au mois de décembre 1869, Eugénie Bonnefois perdait celle qu'elle chérissait comme sa mère. Sa douleur fut telle qu'elle demeura dans un état de prostration dont seuls purent la tirer les malheurs de la patrie. L'heure de l'invasion a sonné : la foraine se fait ambulancière. Il y avait, pendant le siège de Paris, dans un logis du boulevard Saint-Martin, une association de nobles femmes qui se donnaient pour tâche de porter secours aux blessés et aux malades sur les champs de bataille, dans les ambulances et dans les hôpitaux. On les appelait d'un beau nom : *les sœurs de France*. M^{lle} Bonnefois fit partie de la société, demandant au Comité, pour seule faveur, d'être employée non pas en ville, mais aux remparts. Et, la croix rouge sur son brassard, on la voyait partout, l'ancienne musicienne de la baraque

paternelle, qui battait de la caisse autrefois pour attirer les spectateurs et suivait maintenant les tambours de nos soldats pour les ramasser dans la tranchée, panser les blessés sous le feu des obus, passer les nuits dans le froid glacial du rude hiver, consolant les souffrants, frappant d'admiration des chirurgiens et des officiers de l'armée, ne prenant qu'une nuit de congé tous les quinze jours et cela du premier combat au dernier, de Bagneux à Montretout, si bien que lorsque le diplôme de la médaille des Sœurs de France fut conféré à M^{lle} Bonnefois, l'attestation qui accompagnait le bronze remerciait l'ambulancière d'avoir non seulement prodigué des soins aux victimes de la guerre ; mais, à l'heure de la famine et avec une abnégation très simple, d'avoir partagé ses vivres avec eux, distribué le pain déjà rare de sa ration de chaque jour.

Et ce n'est là, Messieurs, que le prologue en quelque sorte de cette existence de dévouement. Ce n'est pas pour ces vertus civiques que vous récompensez M^{lle} Bonnefois. Beaucoup d'autres vaillantes femmes ont agi comme elle aux heures d'épreuves, et les sœurs et filles de France sont nombreuses qui ont essuyé le sang des blessures de la patrie. M^{lle} Bonnefois nous offre l'exemple d'une vertu que j'appellerai volontiers plus originale. Elle a, dans cette longue galerie de vos lauréats où les figures respectables abondent, une physionomie très particulière. La guerre finie, la pauvre fille se trouvait sans ressources. Les attestations d'héroïsme n'enrichissent pas. Le héros du champ de bataille retourne aux champs ou à l'atelier avec quelque jambe de moins ou quelque bras amputé. L'héroïne de l'ambulance retourne à son métier avec la

misère. Et M^{lle} Bonnefois n'était pas seule : le père était devenu infirme, incapable de gagner sa vie. Alors, à quarante-deux ans, la vaillante femme reprit son ancien métier : elle se fit ou se refit foraine. Grâce à la confiance et à la sympathie qu'elle inspirait, elle put louer un vieux panorama, — de ces scènes où, à travers les verres grossissants, on va regarder, dans les baraques de toile, les faits divers de l'actualité, crimes ou catastrophes célèbres, morts illustres, drames ou batailles, — et elle commença, avec ce panorama d'occasion, la campagne de 1872. Trois ans après, le panorama semblant vicilli, M^{lle} Bonnefois ouvrait, à la foire au pain d'épice, un beau diorama tout neuf. Elle suivait le courant. Elle n'avait pas un sou vaillant, mais son honnêteté lui assurait le crédit et elle devait cinq mille francs. Hélas ! à la foire au pain d'épice comme au théâtre, le public qui aime la mise en scène va sans doute aux dorures et au luxe ! Par des prodiges d'habileté et d'économie, la directrice du diorama parvint à se libérer, tout en pourvoyant aux besoins de son père qui mourut il y a dix-sept ans, en 1880.

Alors, se trouvant seule au monde, M^{lle} Bonnefois, pieuse et dévouée, songea, — peut-être par égoïsme, — à se refaire une famille. Et cette famille, c'est la grande tribu des errants, la foule des parias et des excommuniés qu'elle veut réunir dans une communauté de sentiments et de pensées. Elle se rappelle vaguement sans doute les petits paysans du bourg de Dandilly épelant l'alphabet dans la maisonnette de l'instituteur. Elle se rappelle sûrement les jours où le curé du village enseignait le catéchisme à la petite saltimbanque avant de lui donner la communion. Ce

qu'on lui a appris, elle veut à son tour l'apprendre aux autres. Elle fait de son rêve un apostolat. A Amiens, déjà, elle a fondé l'œuvre de la première communion des forains. Mais elle veut à présent leur enseigner à lire et, comme elle dit en un langage qui touchera même les philosophes, leur apprendre qu'il y a un Dieu dans le ciel et vingt-six lettres dans l'alphabet.

C'est à Paris que s'ouvrit, dans le courant de l'année 1892, la première école foraine. M^{lle} Bonnefois en avait tenté comme une ébauche à Rouen sous les auspices du cardinal Thomas; mais il lui fallait Paris, le grand Paris, pour développer l'idée qui la hantait. Les débuts de l'œuvre furent bien modestes. Sans autres ressources qu'un billet de cinquante francs offert par un ami de la première heure, ayant pour toute bibliothèque scolaire un livre d'images prêté par cet ami, M^{lle} Bonnefois ouvrit son école dans sa roulotte de foraine. Elle y recueillit tout d'abord douze petits saltimbanques des deux sexes venant, étonnés puis intéressés, apprendre à lire entre deux tours de trapèze. Et le nombre des petits élèves grandit.

Les parents, d'abord indifférents, presque hostiles, envoient leurs petits à la roulotte où l'on enseigne. Bientôt elle est trop étroite, l'humble roulotte de planches; il faut lui substituer une baraque de toile et s'assurer le concours d'une institutrice. Mais les dépenses augmentent avec le nombre des élèves, elles sont certaines et les ressources sont douteuses.

M^{lle} Bonnefois eût succombé, malgré son courage, si de charitables personnes n'eussent secouru la vaillante fille dans sa tâche écrasante. Un Comité de patronage s'est

formé pour la soutenir dans ses admirables efforts. Grâce à elle, grâce surtout à l'activité et au zèle de l'institutrice volontaire, l'œuvre a prospéré, l'école a grandi. Elle grandit toujours. Le magnifique diorama qui était l'unique gagne-pain de la foraine est devenu comme un palais scolaire et ce palais a une succursale. Les douze élèves du début en 1892, comptaient trente-six compagnons de plus en 1893; M^{lle} Bonnefois avait 110 élèves, 117 en 1895 et, pour cette année scolaire 1896-97 elle en compte 207. Et les baraques-écoles se montent et se démontent à volonté de façon à suivre avec tout le mobilier des classes les familles des forains dans leurs migrations à travers Paris, les boulevards extérieurs et la banlieue; de la fête de Ménilmontant qui ouvre la marche, jusqu'à la fête de Vincennes, la vaillante femme poursuit ainsi son labeur et suit ses élèves de station en station, leur apprenant à lire et à penser au bruit des orgues et des cymbales. Et pendant que les pauvres saltimbanques songent aux tours d'adresse qui pourront augmenter la recette du jour et grossir le morceau de pain quotidien, Eugénie Bonnefois pense, pour ces petits, à ce pain de l'esprit qu'elle pétrit en quelque sorte de ses mains, en y ajoutant, quand il le faut, la nourriture matérielle, quitte après la leçon donnée, à se coucher elle-même sans souper.

L'école est catholique, mais tous les cultes y sont admis. « Laissez venir à moi les petits enfants. » La parole sublime ne parle pas du genre de religion. Les marchands de nougats, parmi les forains, sont mahométans ou juifs. M^{lle} Bonnefois a pour élèves des israélites d'Algérie et des sectateurs du Prophète. Et, pour reconnaître ce caractère

libéral et philanthropique de l'École foraine, le ministre de l'instruction publique, sur la proposition de M. Buisson, alors directeur de l'enseignement primaire, n'a pas hésité à allouer à M^{me} Bonnefois une subvention de 600 francs, tandis que la Société nationale d'Encouragement au bien décernait à la noble femme un diplôme d'honneur.

L'Académie française, après avoir pris connaissance du dossier de M^{me} Bonnefois, — ce dossier où figurent tant de noms de significations diverses, de nombreux articles où la presse de tous les partis signale noblement l'œuvre admirable à l'attention publique, — a décerné un prix Montyon de deux mille cinq cents francs à l'institutrice des petits saltimbanques et ce n'est pas la première fois que les professions excommuniées jadis sont honorées par nous.

Il ne faut pas croire que le théâtre, par exemple, qui a eu ses martyrs, comme Saint-Genest, n'a jamais eu ses prix de vertu. Les coulisses connaissent aussi cette vertu secrète dont parle Fénelon. L'Académie a déjà couronné des comédiens. Elle trouvera peut-être quelque jour, et je le souhaite, l'occasion de décerner un de ses prix de vertu à une comédienne. Ne souriez pas; on n'aurait peut-être pas à chercher longtemps pour la trouver. Mais ce ne serait peut-être pour elle qu'une demi-bonne fortune. On sait, en effet, ce qu'il advint à l'acteur Moëssard à qui l'Académie française décernait en 1841 un prix de trois mille francs. Moëssard était un comédien de la Porte-Saint-Martin, peu et rarement payé, qui nourrissait ses camarades et secourait même les gens de lettres pauvres

et je trouve dans le Rapport de M. de Jouy un touchant tableau de l'expansive charité du comédien.

L'existence de Moëssard parut admirable à l'Académie, mais il advint — tant nous aimons la raillerie — que la récompense tourna presque au détriment du bon et vaillant Moëssard à qui désormais les petits journaux n'épargnèrent pas l'épithète de « vertueux ». Et Moëssard devenu vertueux de façon indélébile ne put en aucune façon être, dans son métier, autre chose que le « vertueux Moëssard ». On entrevit toujours le brave homme à travers le comédien qui parfois jouait des troisièmes rôles et lorsque, dans les pièces nouvelles, le bon Moëssard était autre chose qu'un personnage vertueux, le public habitué à l'étiquette ne prenait plus au sérieux le traître, ne frémissait plus de ses forfaits, souriait au contraire à Moëssard jouant de méchants personnages par dévouement et si bien que lorsque Balzac confia dans *Vautrin* un rôle de forçat au vertueux Moëssard, ce forçat ne terrifia personne et derrière Joseph Bonnet le galérien le public s'attendrit encore au prix de vertu.

Je ne dis pas cela pour détourner de la vertu les comédiens que nous pourrions avoir à couronner et la récompense que l'Académie accorde cette année à M^{lle} Bonnefois ne nuira pas à l'avenir de la vaillante foraine.

M^{lle} Bonnefois a des émules, vous n'en doutez pas, et qui éprouvent à toute heure, à tout propos, d'irrésistibles tentations de faire le bien. Catherine Bauret, par exemple, née à Audun-le-Riche (Lorraine), en 1822. Sa longue existence est bien simple. Depuis près de soixante-quinze ans, elle travaille. Son père était cultivateur. Une épizootie

s'abat sur ses bestiaux, emporte bœufs et chevaux, le chagrin le prend, comme on dit, et le tue. Catherine Bauret entre alors en service. C'était en 1850, il y a quarante-sept ans. Depuis quarante-sept ans, elle a toujours servi les mêmes maîtres et, non pas seulement servi, mais elle les a soignés, secourus, partageant leurs douleurs et leurs joies, aidant à élever leurs enfants. Catherine Bauret a 75 ans, sa maîtresse en a 89 et la septuagénaire donne ses soins à l'octogénaire infirme, et non seulement elle est la garde-malade de sa maîtresse, mais elle a encore à sa charge sa mère presque aveugle et aujourd'hui âgée de 98 ans. Sa charité est inépuisable, elle se dépouille pour les pauvres. Plus d'une fois, durant des épidémies qui ont frappé la commune de Réhon, Catherine Bauret a couru au péril, s'asseyant au chevet des malades pour leur venir en aide, leur apportant des remèdes ou du vin achetés par elle. Cette apostille d'un de ses compatriotes, notre confrère M. Alfred Mézières, dira tout : « J'habite la commune de Réhon et je suis un témoin de la vie de M^{lle} Catherine Bauret, aimée et admirée dans toute la Lorraine. »

Eh bien ! non, cette courte et éloquente attestation ne dit pas tout. M^{lle} Catherine Bauret, qui était demeurée à Réhon pendant la guerre de 1870, pour garder, comme un chien fidèle, la maison de ses maîtres, avait tellement frappé, par son attitude simple et sa vigilance, les précautions qu'elle prenait pour que rien ne fût détérioré autour d'elle, un officier allemand qui logeait là, qu'il lui offrit, en partant, quelques pièces d'or pour récompense. Catherine Bauret avait refusé. Sa maîtresse, Lorraine comme elle, possède encore à Metz une maison où elle passe une partie

de l'hiver. La vicille servante l'y suit, vigilante. On sait que les Allemands, volontiers respectueux des vertus domestiques, accordent une pension aux vieux serviteurs. Ayant appris que M^{lle} Bauret était en service depuis tant d'années, immuablement dévouée, ils lui ont alloué une pension de cent quatre-vingt-douze marks accompagnée d'une médaille de l'impératrice Augusta. Je vous disais, il y a un moment, que toutes les provinces de France sont représentées dans notre consolant tableau. Catherine Bauret, la fière Lorraine, a refusé la médaille et la pension en disant, sans faire de phrases, qu'elle ne voulait rien de ceux qui lui ont enlevé sa patrie. L'Académie lui donne, — et c'est peu de chose, — une médaille de cinq cents francs, mais qui la touchera au cœur car la récompense est française.

Parmi les actes de vertu que l'Académie se plaît à couronner chaque année, les plus dramatiques peut-être sont ceux que les sauveteurs accomplissent, et le sauveteur est d'ordinaire un être d'instinct et de courage qui semble opposer au criminel né observé par la science le sauveteur né, l'être de dévouement impulsif qui réconcilierait Alceste avec l'humanité. Les actes d'héroïsme de ces braves gens nous semblent tout simples lorsqu'ils ne nous paraissent pas d'une banalité fatigante alors qu'on les raconte dans une séance académique. Il faudrait voir, sortant de l'eau ou du feu, trempés par les paquets de mer ou les sourcils brûlés par la flamme, ces vaillants qui vont au-devant de la mort avec une résolution si admirable.

Ces sauveteurs, il faudrait les revoir dans leurs vêtements de toile goudronnée, luttant, nageant, allant à travers la mer démontée vers ce point obscur qui, là-bas,

est une barque où des malheureux agonisent. Il faudrait les admirer dans le flamboiement de l'incendie et le craquement des poutres qui tombent. Nous ne vous apportons ici que le procès-verbal de leur héroïsme, et les bulletins officiels des batailles ne valent pas, pour donner une idée de la lutte, un lambeau d'uniforme troué et sentant la poudre.

Delacour, Louis-André-Joseph, né à Paimbœuf, ancien maître d'équipage de la Compagnie Transatlantique, attaché depuis plus de trente ans à cette compagnie, a conté, avec une simplicité héroïque, à M. le maire du Havre qui nous a transmis son récit, les sauvetages qu'il a accomplis. La liste en est longue. Delacour a 75 ans; il a débuté comme sauveteur à 18 ans, et il continue de sauver à 70 ans.

Je voudrais vous lire son autobiographie où revient comme un touchant refrain l'âge qu'il avait à chacun de ses sauvetages : « J'étais novice à bord de la *Zoïde* quand je tirai de l'eau le second du navire le *Sauvage*, du port de Roscoff. » « J'avais vingt ans quand, matelot à bord du *Christophe-Colomb*, je sauvais, avec trois camarades de bonne volonté, quinze hommes d'une goélette en détresse. » « J'avais vingt et un ans quand je tirais de l'eau le commandant du *Lévrier*, cutter de l'État. » « J'avais vingt-huit ans quand, au Havre, le long du bassin Vauban, je sauvai un douanier dont je ne sais pas le nom. » « J'avais trente ans. » « J'avais trente-deux ans. » « J'avais quarante ans. » « J'avais cinquante ans », et Delacour compte ainsi ses années par ses sauvetages, et le brave ancien maître a trouvé pour ne pas vieillir un moyen que je recommande à tout le monde. Il sauve son prochain à soixante-dix ans comme à dix-huit, et, presque septuagénaire, il tirait de

l'eau une jeune fillè qui se noyait dans le bassin du Havre, et entraînait même avec elle un autre sauveteur plus jeune, mais moins vigoureux que le brave Delacour. Celui-ci pourra écrire : « J'avais soixante-quinze ans quand l'Académie ajouta un prix de 1 000 francs à toutes mes récompenses et à toutes mes médailles ! »

Émile Avisse, autre sauveteur, a 53 ans. C'est un pilote de Boulogne. On ne compte plus les équipages qu'il a arrachés à la tempête. Combien d'hommes doivent la vie à ce marin qui débutait, en décembre 1870, par ramener, comme pilote, à Dunkerque la prise prussienne *Fortuna*, capturée dans les mers du Nord ! Pas une année de sa vie n'est pour Avisse une année perdue. La *Société humaine et des Naufrages* a demandé pour ce patron de ses équipages, depuis quarante ans, dont cinq à l'État, aux services de mer, la récompense que nous lui donnons aujourd'hui : une médaille de 1 000 francs. C'est un hommage ajouté à la croix de la Légion d'honneur que recevait le pilote en 1888, et qui lui faisait traduire sa reconnaissance envers ceux qui s'étaient occupés de lui par ces lignes, d'une éloquence naïve et profonde où se peint le sauveteur, — et je dirai où réapparaissent tous les sauveteurs, qu'ils s'appellent Delacour du Havre, Avisse de Boulogne ou Ammirali de Marseille : — « J'ai fait part de la nouvelle à mon équipage. Le mât de l'*Hirondelle* ne peut pas porter les bouquets et pavillons qu'ils lui ont mis. Les braves gens sont tellement contents de voir leur patron décoré qu'ils sont en noce depuis. J'ai écrit à tous ceux qui se sont occupés de moi, et le ministre se sera demandé : Qu'est-ce que ce pilote qui a tant de recommandations ? Ce que j'ai reçu de lettres et

de cartes depuis hier, je ne pourrais le dire, car j'ai mal à la main d'écrire, et la plume, ça n'est pas la barre de l'*Hirondelle* à manier! »

Non, brave homme, mais il est des cas où la barre du pilote est plus noble que la plume la plus illustre, et nous aurons, Messieurs, fait plaisir à bien des gens en rendant une fois encore justice au patron de cette *Hirondelle*, dont les compagnons du pilote vont reflleurir le mât, sans aller, j'espère, jusqu'à la « noce » de la Légion d'honneur.

Les domestiques dévouées, plus nombreuses que ne le disent les maîtres, les infirmières volontaires, les consolatrices des souffrants, les braves gens, — et, disons-le pour les féministes, — les femmes admirables qui, faisant de l'abnégation une sorte de vertu toute féminine, vont droit à la souffrance humaine pour la soulager comme au but même de leur existence, forment, vous le savez, Messieurs, la clientèle ordinaire de vos concours. Et quel étonnement pour votre rapporteur, lorsque sur un dossier où il rencontre la longue liste de tant d'actions vertueuses, il trouve ce mot, tracé comme une sentence douloureuse : *Insuffisant*. Eh! oui, il faut aux vertus récompensées par ces fondations diverses, Montyon, Honoré de Sussy, Marie Lasne, Camille Favre, Lange, Souriau, Gémond, j'en oublie, une vertu au-dessus, au delà de la vertu commune.

Nous exigeons, — comme si notre faiblesse en avait le droit, — de ces héroïques dévouées, martyres de leur tâche, et que les pauvres malades qui souffrent appellent souvent leurs bourreaux, quelque chose de surhumain? Et ce surhumain, Messieurs, n'est pas rare.

Voici M^{lle} Fieschi, Marie-Madeleine Fieschi, d'Ajaccio

(Corse), qui, depuis un demi-siècle, sert avec une fidélité pieuse les mêmes maîtres, les a soignés quand ils sont devenus malades, a continué à les servir quand ils sont devenus pauvres, les a ensevelis quand, après des maladies longues et repoussantes, ils sont morts. Elle est septuagenaire, elle est malade elle-même. Comment l'Académie pourrait-elle l'oublier? Et Rosalie Combes, de Castres (Tarn), qui reste, elle aussi, non pas au foyer mais au chevet des maîtres ruinés, impotents, octogénaires! Et cette aveugle de naissance, Marie-Joséphine Borel, Parisienne, demeurant à Clermont-Ferrand, qui donne gratuitement des soins à une autre aveugle, infirme, impotente, incapable de vivre sans cette femme, qui semble y voir pour elle, travaille pour elle, vit pour elle, et ne recule dans sa tâche devant aucune tristesse et aucun souci! Et Joséphine Borel ne se contente pas de guider cette aveugle. Elle a aidé sa sœur, plus âgée qu'elle, à élever cinq enfants privés de leur père. Vous n'aurez pas, Messieurs, à regretter les mille francs que vous lui donnez sur le prix Varat-Larousse, décerné aux femmes signalées à l'Académie pour leurs vertus dans les trois qualités de fille, épouse et mère. C'est la même vertu que vous couronnez chez M^{lle} Anna Boulot, — une récidiviste du bien, — qui, soignant dès sa jeunesse, dès son enfance, les malades et les indigents dans son pays limousin, — elle est née à Guéret, dans la Creuse, en 1840, — vient à Paris, dans ce grand Paris qui lui est inconnu, et y suit les cours de la Société de secours aux blessés, pour devenir le médecin des femmes. Instruite, elle offre ses services à l'inspecteur d'Académie pour faire des cours d'adultes. Elle soutient,

en faisant des copies pour la direction des contributions, une famille composée de cinq personnes, sans ressource aucune, et quand on lui dit qu'il faut se ménager, se soigner, qu'elle a dépassé la cinquantaine et qu'à tant de labeurs elle abrégera ses jours, M^{lle} Boulot répond très simplement (et c'est la réponse que pourraient faire tous ces lauréats dont je retrace trop rapidement les actions vertueuses) : « Je suis de ceux qui pensent que la vie n'a sa raison d'être que si elle est nécessaire à autrui ! »

Elle fait de même, M^{lle} Charlotte Denechère, qui, dans son logis du boulevard de l'Hôpital où sa mère est morte, élève ses deux jeunes frères et les envoie à l'école Jenner. Cette sœur est comme une mère pour les adolescents. Elle est giletière et nourrit les enfants avec son modeste salaire. Mais viennent les chômages, la noire misère, Charlotte Denechère se privera de nourriture pour donner à ses frères le pain quotidien. Un jour de dénuement terrible, désespérée, la jeune fille, — elle a vingt-quatre ans et n'a pas connu une joie, je me trompe, elle connaît, elle savoure la noble joie du sacrifice, — elle va... elle se hasarde malgré sa répugnance, à aller au bureau de bienfaisance. On l'écoute, on la renvoie à l'Assistance publique, avenue Victoria, et là on lui déclare qu'on ne peut l'aider : « Mais vous êtes libre d'abandonner vos jeunes frères : l'Assistance s'en chargera. » Abandonner les petits ! Ai-je besoin de dire que la sœur maternelle refusa ? On lui accorda la cantine gratuite à l'école pour ses frères. Voilà tout le secours apporté à la vaillante fille, dont l'existence courageuse n'est, après tout, qu'un exemplaire de la rude vie de labeur patient de l'ouvrière de Paris. Les mille francs

que vous avez envoyés auront été les bienvenus, Messieurs, dans le pauvre et honnête logis du boulevard de l'Hôpital.

Voici M^{lle} Colette Fraisier, de Mentry (Jura), qui maintenant a quatre-vingt-huit ans et dont toute la vie, la longue vie, a été employée au dévouement à ses semblables. Elle a, enfant, travaillé pour ses parents; elle a travaillé pour les malheureux; elle a travaillé pour ses maîtres, puis, vieillie, sans famille, elle a reporté sur les enfants de ses maîtres le trésor d'amour et de bonté que ses quatre-vingt-huit ans n'ont pas épuisé. C'est la vertu dans toute sa simplicité et son charme puissant, la vertu qui s'ignore, la vertu silencieuse et douce qui aime à la fois les souffrants et les logis où elle a souffert. Elle n'a vécu que pour les autres. A cinq ans, à l'heure de l'invasion, — d'une première invasion, hélas! — la pauvre Colette s'interposait entre les soldats et son père que les grenadiers autrichiens voulaient fusiller. A sept ans, le blé n'ayant point mûri et la famine étreignant le Jura, elle laissait son pain noir et gluant à de plus pauvres et se nourrissait d'herbes et d'orties, de racines ramassées dans les champs. Je parle, Messieurs, de l'épouvantable famine de 1816-1817. On ne croirait pas à de telles misères, si proches de nous, si des contemporains n'étaient là pour l'attester. Et Colette Fraisier devait revoir d'autres années sinistres.

En 1871, les Prussiens, attaqués par les francs-tireurs, voulaient brûler et piller le village de Chasmole et la population consternée, le curé en tête, voyait arriver la flamme et le fer. Colette se rappela les Autrichiens de 1814, joignit ses mains ridées comme elle avait autrefois joint ses

main d'enfant, et le commandant allemand, se laissant toucher par ces larmes de femme, exempta le village de la contribution de guerre. Les anciens de Chasmole sont là pour attester que l'humble fille a sauvé la commune comme elle a, depuis tant d'années, soulagé les malheureux.

Je laisserais votre patience, Messieurs, avant d'épuiser la liste des nobles actions que vous voulez célébrer. Et, comment choisir parmi tous ces lauréats qui ignorent, pour la plupart, l'existence de nos récompenses et font tout uniment le bien pour le plaisir?

Voici, attestée par d'humbles signatures d'artisans, de travailleurs, de braves gens, unis aux notables de Marvejols, la biographie d'une ouvrière, employée dans une usine au doublage des laines. Sophie Solignac-Charrier est depuis trente-six ans la première à son poste; elle se lève chaque jour à quatre heures du matin, soigne sa belle-mère septuagénaire, paralytique et aveugle, accourt auprès de la malheureuse pendant les heures des repas et reprend bien vite le chemin de l'usine. Trente-six ans de labeur, trente-six ans de dévouement. Et dans cette même ville de Marvejols (Lozère), voici Louise Arnal, ouvrière dans une filature, nourrissant père, mère frères, et soignant des étrangers aussi qui deviennent des frères, parce qu'ils sont des malheureux et des malades. Voici Henri Daudet, né à Lyon (Rhône). A vingt ans, il était le soutien de cinq jeunes sœurs · l'aînée avait seize ans, la dernière deux mois. La mère venait de mourir; le père, alcoolique, ne songeait à ses enfants que pour leur arracher leurs modiques salaires. Daudet remplaça à la fois la mère morte et

le père indigne. Il a fait de ses sœurs des honnêtes filles, en se privant de tout. Marié maintenant et père d'un enfant de deux ans, le vertueux Daudet continue à veiller sur ses deux dernières sœurs et, de plus, a pris à sa charge une sœur de sa femme, orpheline, et âgée de huit ans.

Voici Eugène Lamaison, de Grenade-sur-l'Adour (Landes), qui, après avoir donné sa jeunesse à son père paralytique, donne la seconde partie de sa vie à ses fils, l'un âgé de vingt-huit ans, l'autre de vingt-trois, ataxiques dès leur enfance. Il est tailleur et épiciier à la fois. L'aiguille et son petit commerce ont suffi à l'existence du vieux père disparu et des enfants infirmes. Il fallait habiller, laver, porter le père ; il faut coucher, habiller, laver, porter les fils. Eugène Lamaison trouve toute simple cette lamentable existence : il en a l'habitude et fait son devoir.

Faut-il vous parler de ceux que j'appelais tout à l'heure les récidivistes du bien ? Oui, la vertu a ses récidivistes comme le vice, comme le crime. Nous avons couronné M^{me} Emma Alphonse de Saint-Denis-le-Têtu (Manche), pour son dévouement aux malheureux. Depuis, M^{me} Alphonse nous a contraints à la couronner encore : sa charité n'a pas de bornes. Elle recueille au mois de janvier 1899, au moment le plus dur de l'hiver, un pauvre déséquilibré, cordonnier de son état, qu'elle soigne chez elle, lui délirant, elle très douce, jusqu'à la mort du malheureux. Le lit du malade étant vide, elle y couche une ancienne institutrice âgée de soixante-dix-sept ans. Ce n'est pas assez, elle recueille deux autres vieilles femmes, l'une âgée de soixante-dix-neuf ans, impotente, l'autre de quatre-vingt-trois ans et aveugle. M^{me} Alphonse a elle-

même soixante-huit ans. L'Académie lui décerne une récompense annuelle sur le prix Lamy. On pourrait l'accompagner aussi de cette mention : M^{me} Alphonse, déjà couronnée.

Vous avez, Messieurs, décerné le prix Gémond à un homme dont le dévouement et le courage sont attestés par de nombreux témoignages et des récompenses bien méritées. C'est M. Arnould Rogier, qui, tant de fois, a exposé sa vie pour le prochain, et qui, président des sauveteurs de l'Aisne, ne se contente pas d'arracher ses semblables au péril, mais les instruit, et leur enseigne le devoir qu'il pratique si bien. Jadis, pendant la guerre, il se mit au service des prisonniers et des blessés. Aujourd'hui et depuis douze ans, il fait des cours d'allemand, d'histoire, de géographie dans les écoles primaires. Il est, avec ses soixante ans de vertu agissante, un professeur qui a le droit de dire : « Ce que j'enseigne, je l'ai pratiqué. Écoutez-moi et imitez-moi. »

Jean-Antoine Bouquet, de Châteauneuf-de-Randon (Lozère), est un brave facteur rural qui, dans la commune de Chaudeyrac, un matin, voit dans un pré une vachère qu'un taureau enlevait au bout de ses cornes. La malheureuse, tombée sur l'herbe, était bientôt comme labourée par la bête en furie ; le facteur se précipite sur le taureau, le saisit par ses cornes rouges de sang, le repousse, lui arrache la pauvre femme qu'il piétinait tout à l'heure, et chargeant sur ses épaules Rose Mourgues dont tout le corps n'est qu'une plaie, la porte sur ses épaules jusqu'à la ferme et dépose là cette blessée aux vêtements en haillons, aux entrailles pendantes, et qui, grâce à lui, vit encore pour élever sept enfants.

Ces actes d'héroïsme impulsifs ne sont pas rares, du reste. A côté du facteur Bouquet, c'est un enfant, Alfred Raimbour, de Renay (Loir-et-Cher) qui, lui aussi, risque sa vie pour une créature humaine. Des enfants gardant les bestiaux allument du feu pour se réchauffer contre la bise d'octobre. La flamme, poussée par le vent, atteint la robe d'une enfant de quatre ans et enveloppe la fillette. A cette vue, les petits demeurent pétrifiés, comme hypnotisés par le feu. Seul, Alfred, le frère, conserve son sang-froid, prend sa sœur dans ses bras, l'emporte chez sa mère, à plus d'un kilomètre, et la dépose sur le lit où, quelques heures après, dans les horribles souffrances des êtres dévorés par la flamme, la pauvre enfant devait mourir. Alfred Raimbour avait aussi les mains brûlées. Il avait neuf ans alors, il en a onze aujourd'hui. Ce jeune lauréat est le fils d'un garde tué dans l'exercice de son devoir. Il y a de l'atavisme aussi dans le courage.

Entrez, non loin d'ici, dans un logis de la rue de Vaugirard; vous y trouverez deux femmes, d'origine nobiliaire, deux sœurs, M^{lles} Valentine et Denise de Linders, filles de la baronne de Linders, originaire de Lorient, et qui donnent, depuis des années, l'exemple d'un dévouement filial admirable. « Je suis fier comme Lorientais de ces admirables demoiselles », écrivait à l'Académie le vénérable sénateur du Morbihan, M. Audren de Kerdrel. Le baron de Linders était riche. Un notaire d'Orléans, qui se suicide, le ruine, avec beaucoup d'autres. Le baron se fait industriel. Il ne croit pas déroger en travaillant. La guerre arrive. Les suprêmes ressources sont emportées. Accablé, il agonise une année pendant laquelle ses deux filles se

privent de tout pour lui. Et depuis dix-huit ans, M^{lles} de Linders font de même pour leur mère infirme. Leur pénible travail ne leur donne pas toujours le nécessaire ; la malade septuagénaire du moins a le pain du jour. Les jeunes filles sont devenues presque des vieilles femmes, elles ont vu passer la jeunesse et ses rêves et se sont condamnées à la réalité douloureuse et glorieuse de dix-huit années de dévouement. Il est bon que l'Académie consacre chez elles les vertus qu'elle a coutume d'honorer chez les humbles et ce n'est point tomber, même lorsque l'on tombe de si haut, que d'arriver à la hauteur des pauvres gens.

M^{lles} de Linders n'ont voulu ni du mariage ni d'un asile offert en un refuge. Elles sont nombreuses, parmi vos élues, ces pauvres filles, qui, pour soigner des parents malades, ou partager la misère d'un maître, renoncent — non sans serrement de cœur — au roman de la vingtième année, au fiancé qui offre la sécurité du foyer, à la sainte joie de la maternité. Elles deviennent mères, mais des enfants des autres, et mères aussi des vieillards qui s'appuient sur leurs bras pour doucement aller jusqu'à la mort.

Sabine et Agathe Grégis, de Biffontaine, dans les Vosges, sont deux pauvres domestiques qui ont fondé, en associant leurs efforts, une maison de refuge pour les jeunes filles privées de leurs parents ou abandonnées par eux. Sabine est née en 1836, à Auterive. Elle était couturière à six ou sept ans et, par son travail, aidait ses sœurs et sa mère à payer les dettes contractées par suite de la longue maladie du père mort. A trente-cinq ans, la vue

affaiblie par la fatigue et les veilles, elle entra en service pour amasser de quoi soigner sa mère, morte entre ses bras, à quatre-vingt-quatre ans. Elle se retira alors dans ce petit village de Biffontaine, au centre des Vosges, et retrouva là sa sœur Agathe, plus âgée qu'elle et gouvernante chez le curé de la paroisse. Associant leur dévouement et leurs souvenirs, les deux vieilles filles eurent l'idée d'ouvrir un orphelinat, d'y recueillir et d'y soigner des enfants. Une maisonnette fut mise à leur disposition ; mais à peine Sabine et Agathe Grégis y étaient-elles installées que le feu y prit, — je me trompe, il y fut allumé par quelque adversaire jaloux de la vertu. Tout ce que possédaient les pauvres femmes devint, en une heure, la proie des flammes. Et l'assurance de l'humble orphelinat était périmée depuis deux mois. Que faire alors ? Se décourager ? Abandonner l'idée sacrée du secours donné aux enfants en détresse ? Les deux braves filles n'y pensèrent même pas. Elles recommencent, elles travaillent, elles économisent et la maison de refuge, incendiée dans la nuit du 2 au 3 septembre 1888, est reconstruite et couverte pour le 8 décembre de la même année. Au-dessus de la porte d'entrée, Sabine Grégis a inscrit cette devise de la noble héroïne : *Vive labeur !* Et, s'imposant le labeur pour elle, elle en enseigne l'amour aux jeunes filles recueillies sous le toit hospitalier, elle fait de ces enfants de bonnes ménagères et de sérieuses mères de famille. Septuagénaire, presque aveugle, estropiée, la vieille Agathe, conduite par sa première enfant d'adoption, aide sa sœur en cette tâche et, avec deux autres compagnes ; Sabine et Agathe Grégis donnent actuellement des soins gratuits à une vingtaine

d'orphelines et à huit personnes âgées et infirmes, dont l'une a quatre-vingt-dix ans. La médaille de mille francs que l'Académie décerne aux deux vaillantes sœurs sera la bienvenue, là-bas, dans nos montagnes des Vosges.

Votre rapporteur, contraint de rééditer, comme chaque année, ce qu'ont dit ses prédécesseurs, craindrait, Messieurs, je le répète, de lasser votre patience en énumérant tous les dévouements que lui révèle la lecture de ces dossiers. Vous en trouverez la liste, vous en pourrez lire le récit dans ce livret des actions vertueuses qui est comme l'annuaire du dévouement. J'aurais pu rencontrer, chez chacun de vos lauréats, un aussi grand nombre de traits émouvants, autant de noblesse instinctive, autant de vertu, un peu uniforme peut-être.

Car, il faut bien l'avouer, le moule des vertus semble toujours le même ; du moins, s'il est usé, laisse-t-il de l'or pur au fond du creuset, et si le crime, plus varié et plus ingénieux, trouve des raffinements de férocité et, si je puis dire, se perfectionne plus que la vertu, c'est peut-être que la vertu a tout de suite atteint la perfection absolue. Seulement je songe avec effroi que les causes célèbres, les grandes affaires qu'un ironiste exquis appelait les beaux crimes, font inévitablement, et dans une proportion mathématique, monter le tirage des journaux ; et je ne suis pas bien sûr que la publication quotidienne du récit des belles actions et des rapports sur les prix de vertu ne le ferait point baisser.

Le pessimiste Nietzsche, qui voit un signe de décadence dans une morale altruiste a écrit : « On manque du meilleur des instincts quand l'on commence à manquer

d'égoïsme. » Vos lauréats, Messieurs, je dois le reconnaître, manquent de cet instinct raffiné. Ce sont des décadents à leur manière : ils s'en tiennent modestement à l'amour et au respect de la beauté morale. Ce sont des naïfs aussi et qui consentent à vivre dans un triste monde, celui des déshérités et des souffrants.

Car ces paralytiques, ces impotents, ces aveugles, ces débiles, sont comme une Cour des Miracles de la Société ; mais ces miracles, c'est la charité qui les fait. Et il est bon qu'il y ait, en ce monde, quelques spectateurs attendris et quelques juges spéciaux par qui la misère soit signalée, honorée dans ses actes, car en montrant les diverses façons de la consoler, on peut faire naître aussi, par l'exemple, le généreux désir et l'appétit de la vaincre. Le paupérisme, dont l'extinction, problème social redoutable est le rêve généreux des philanthropes, ces braves gens que vous couronnez ne le détruisent pas, hélas ! — la charité n'est qu'un palliatif ; — mais les misères sont déjà consolées quand les misérables sentent qu'on les aime et qu'on les aborde fraternellement avec un sourire d'amour et de pitié.

Et c'est pourquoi il est utile que vous célébriez très haut les vertus de ces messagers de fraternité. Le huis-clos est souvent mauvais. Autour du crime, le mystère qui en enveloppe les secrets permet de former parfois de dangereuses légendes, inquiétantes pour la conscience publique. Vous n'avez pas de huis-clos pour vos héros et ces actions qui s'accomplissent dans l'ombre, vous les saluez en pleine lumière. Elles ne demandaient pas même cette récompense. Aucun de vos lauréats n'a placé sa vertu en viager.

Il m'en a coûté de me séparer de ces êtres vraiment

supérieurs en leur obscurité poignante, pour reprendre, dans l'existence de tous les jours, la vie accoutumée. Je m'étais habitué à considérer le monde comme une réunion de héros et d'héroïnes, et je me demandais pourquoi le roman et le théâtre, dont les fictions sont parfois plus puissantes sur la foule que la réalité même, ne nous montrent pas plus souvent le spectacle de ces sublimes dévouements, au risque de substituer au vice en chapitre et en actes la vieille morale en actions.

Je crois bien que la grande tristesse et la désespérance un peu factice qui s'abattent sur certaines âmes s'atténueraient singulièrement si les *intellectuels*, comme ils se nomment, dirigeaient leur attention vers ces humbles qui semblent avoir pris pour devise : « Charité bien ordonnée commence par autrui. » Et si la liste est longue des vertus que vous avez pu récompenser, plus longue serait celle des vertus anonymes que nous ignorons et qui fleurissent dans l'obscurité. On ne les voit pas, elles ont la discrétion et la pudeur de leur héroïsme. Il est d'admirables femmes qui gravissent les escaliers des pauvres, pénètrent dans les mansardes, soulagent les misères et laissent après elles le souvenir de leurs bienfaits sans laisser leur nom. Les malheureux disent d'elles : « C'est cette dame qui vient quelquefois. » Ou encore elles prennent un faux nom, comme M^{mo} de Lamartine qui faisait le bien sous un pseudonyme. Je parlais des vertus cachées, des vertus instinctives dont ne se rendent même pas compte ceux qui les possèdent. Qu'une occasion arrive, qu'une catastrophe survienne, alors ces vertus éclatent, soudaines, irrésistibles, inoubliables. Les proverbes, pessimistes aussi, prétendent que l'occasion fait

le larron. Dans l'ordre civique, dans l'ordre militaire, où la vertu s'appelle d'un mot très simple, le devoir, partout, l'occasion fait aussi le héros. Ne l'avons-nous pas vu, Messieurs, dans ce tragique jour d'épouvante, dont la date sera toujours pour Paris un souvenir de deuil, lorsque les flammes du Bazar de la Charité consumèrent, en quelques minutes, tant de créatures humaines, le matin, souriantes, heureuses, toutes allant au rendez-vous de la bonté, les unes pour vendre, les autres pour acheter ? En même temps que le sentiment d'horreur unissait tous les cœurs, le dévouement inné qui gît au fond des âmes poussait des spectateurs, des passants, à sauver leurs semblables et la même minute qui faisait tant de victimes innocentes faisait aussi des héros improvisés.

Elles développent immédiatement, électriquement, le sentiment de la solidarité humaine, ces grandes occasions de deuil qui sont comme les grands jours de la pitié. Plus de rangs ; on s'aborde, on se parle, on s'entr'aide ; pareilles aux grandes catastrophes nationales, ces heures d'épouvante font les cœurs confondus dans une même étreinte, et c'est alors qu'apparaissent comme entourés d'une auréole de flamme ou de tempêtes les impulsifs de l'héroïsme, les entêtés du sacrifice et du dévouement. Ceux-là, tout Paris sait leurs noms. Les récompenses, les médailles et les croix brillent sur leurs poitrines et l'horrible journée a du moins permis de mettre en lumière de braves gens, comme elle nous a permis d'unir, dans une même admiration douloureuse, ceux qui sont morts, là-bas, de cette mort atroce, ces femmes, ces jeunes filles, ces enfants, toutes ces martyres, à l'heure où la destinée

réunissait dans une promiscuité lugubre une princesse royale et une fille du peuple, de ferventes chrétiennes et des israélites, une nihiliste et des sœurs de charité. Et dans ce tas affreux et sublime, l'admiration humaine n'a pas eu à reconnaître les siens. Elle les a salués, elle les a honorés, elle les a pleurés. Elle ne les oublie pas!...

On serait presque tenté de trouver à ces épreuves sinistres, imméritées, féroces, comme à toutes les épreuves humaines, guerres, épidémies, massacres, une sorte de farouche consolation en calculant l'espèce d'éclosion spontanée de dévouements qui marque aussi les heures maudites de ces catastrophes. La fraternité dans la mort enseigne la solidarité dans la vie et le malheur fait soudain briller certaines vertus comme la nuit fait scintiller les étoiles. Le cœur humain a des ressources profondes, secrètes et sacrées, pour opposer la contagion de la charité à la contagion de la misère. Parfois est-il dupe : le mendiant, frère Caïn du malheureux, exploite en nous ce que le XVIII^e siècle appelait d'un nom charmant, la *sensibilité*, et ce que nous nommons tout simplement la bonté. M. de Montyon, qui fut sensible, connaissait le prix des vertus cachées et n'ignorait pas le pouvoir des vertus publiquement célébrées. Il ne s'agit pas ici de donner raison au méchant mot de La Rochefoucauld : « La vertu n'irait pas loin si la vanité ne lui tenait compagnie. » Il n'est point question de vanité, mais de justice. Oui « il faut qu'une action louable soit louée ». Peut-être le souvenir de quelque dévouement fera-t-il naître dans d'autres âmes l'ambition, l'appétit d'un sacrifice nouveau. En attendant, admirons ceux que nous couronnons aujourd'hui. Qui ne

se sentirait un peu humilié par leur grandeur inconsciente? Toutes les belles phrases ne valent pas la plus simple de leurs belles actions et il y aurait un moyen plus certain d'honorer nos lauréats — un moyen héroïque que je n'oserais proposer — ce serait de les imiter. Contentons-nous de les saluer bien bas et de nous rappeler, au moins jusqu'à demain, les noms vénérables de ces bons sauveteurs et de ces filles braves qui nous apportent, si je puis dire, des années de dévouement et à qui nous donnons, en échange, une gloire d'une heure, un éloge d'une minute. Mais quoi, ils ne demandaient même pas cela, ils n'espéraient rien!... ils faisaient le bien pour le bien : ils ne souhaitaient que la joie du sacrifice. L'Académie ne leur eût-elle rien accordé qu'ils auraient encore la meilleure part!
